BULLETIN OFFICIEL

PUBLICATION QUOTIDIENNE

N° 6092 Jeudi 28 Mai 2015

http://www.bvmt.com.tn

TUNINDEX : 5 665.37
(Indice pondéré par les capitalisations flottantes
Base 1 000 le 31/12/1997)
VARIATION DU JOUR : + 0,04%
VARIATION SUR L'ANNÉE : + 11,30%

TUNINDEX20 : 2 406.13
(Base 1 000 le 31/12/2006)
VARIATION DU JOUR : + 0,02%
VARIATION SUR L'ANNÉE : + 11,93%

LES INDICES SECTORIELS * (BASE 1 000 LE 31/12/2005)

CODE ICB	INDICES	INDICE DU JOUR	VARIATION DU JOUR	VARIATION SUR L'ANNÉE
8000	INDICE DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES	3 793,62	0,15%	10,23%
8300	INDICE DES BANQUES	3 433,27	0,12%	10,19%
8500	INDICE DES ASSURANCES	9 955,40	-0,09%	3,53%
8700	INDICE DES SERVICES FINANCIERS	5 797,39	0,59%	14,77%
5000	INDICE DES SERVICES AUX CONSOMMATEURS	3 549,66	0,67%	-0,64%
5300	INDICE DE DISTRIBUTION	5 523,84	0,70%	0,81%
3000	INDICE DES BIENS DE CONSOMMATION	5 245,61	-0,41%	30,61%
3300	INDICE DE L'AUTOMOBILE ET EQUIPEMENTIERS	2 056,82	0,16%	-4,01%
3500	INDICE AGRO-ALIMENTAIRE ET BOISSONS	6 439,03	-0,67%	32,45%
3700	INDICE PRODUITS MÉNAGERS ET DE SOIN PERSONNEL	1 692,06	1,03%	31,76%
2000	INDICE DES INDUSTRIES	1 389,34	-0,19%	-10,79%
2300	INDICE DE BÂTIMENT ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION	905,54	0,03%	-13,84%
1000	INDICE MATÉRIAUX DE BASE	2 100,07	0,82%	-7,70%

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : MARCHE PRINCIPAL DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 11 - CONTINU VALEURS	COURS DE RÉFÉRENCE	OUVERTURE	CLÔTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS	RESERVATION	
		MONTANT	DATE							INDICATEUR	SEUIL
1	2	0,600	06-06-2014	MONOPRIX - Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis	19,000	18,600	19,180	19,180	18,600		
2	1	0,650	14-05-2015	SFBT - Société de Fabrication des Boissons de Tunisie	28,100	28,050	27,790	28,080	27,790		
3	1	0,050	17-07-2009	TUNISAIR - Société Tunisienne de l'Air	0,910	0,910	0,910	0,920	0,900		
4	5	1,340	11-07-2014	Attijari bank - Banque Attijari de Tunisie	28,500	28,500	28,230	28,600	28,210		
5	10	2,500	06-06-2014	BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	83,000	82,990	83,000	83,000	82,990		
6	5	1,000	19-06-2014	TL - Tunisie Leasing	21,000	21,000	21,000	21,000	21,000		
7	1	0,260	30-06-2014	BT - Banque de Tunisie	10,860	10,860	10,980	10,980	10,860		
8	5	0,450	28-06-2010	STB - Société Tunisienne de Banque	6,260	6,200	6,200	6,380	6,020		
9	5	0,400	06-08-2013	BNA - Banque Nationale Agricole	11,600	11,500	11,470	11,580	11,200		
10	5	1,000	26-06-2014	AMEN BANK	24,980	24,950	24,710	24,950	24,710		
11	1	0,230	14-05-2015	ATB - Arab Tunisian Bank	4,480	4,350	4,500	4,500	4,350		
12	5	0,500	10-07-2003	UIB - Union Internationale de Banques	16,580	16,580	16,580	16,580	16,500		
13	5	1,500	03-07-2014	SIMPAR - Société Immobilière et de Participation	46,100	46,600	47,480	47,480	46,600		
14	5	0,750	28-05-2015	CIL - Compagnie Internationale de leasing	14,230	14,100	14,100	14,100	14,090		
15	1	0,200	26-06-2014	ATL - Arab Tunisian Lease	2,840	2,800	2,820	2,820	2,800		
16	1	0,210	11-07-2014	PGH - Poulina Group Holding	5,210	5,200	5,340	5,340	5,200		
17	10	1,800	02-06-2014	STAR - Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances	180,000	180,000	180,000	180,000	180,000		
18	5	0,200	29-07-2013	SOTETEL - Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications	2,120	2,090	2,120	2,120	2,060	B	2,060
19	1	0,200	01-07-2014	SOTUVER - Société Tunisienne de Verreries	4,840	4,750	4,800	4,820	4,750		
20	1	0,080	07-07-2014	SOTUMAG - Société Tunisienne des Marchés de Gros	1,980	1,980	1,980	1,980	1,980		
21	1	0,100	10-07-2014	SIAME - Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques	2,460	2,520	2,500	2,560	2,450		
22	10	1,200	25-06-2014	TJL - Attijari Leasing	27,450	27,350	27,350	27,350	27,350		
23	5	0,500	15-07-2010	ELECTROSTAR	5,290	5,290	5,610	5,610	5,290	H	5,610
24	5	0,500	20-06-2014	SOTRAPIL - Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines	8,850	8,850	8,800	8,850	8,800		
25	5	0,250	14-05-2015	MODERN LEASING	4,890	4,840	4,840	4,840	4,780		
26	1	0,050	20-08-2014	SOMOCER - Société Moderne de Céramique	2,970	2,960	2,970	2,980	2,920		
27	1	0,100	15-07-2014	GIF FILTER SA - Société Générale Industrielle de Filtration	3,090	3,070	3,090	3,130	3,070		
28	1	0,380	04-07-2014	ASSAD - Société l'Accumulateur Tunisien Assad	7,870	7,940	7,880	7,940	7,880		
29	1	0,050	14-08-2014	SITS - Société Immobilière Tuniso-Séoudienne	1,900	1,860	1,890	1,900	1,860		
30	5	0,600	24-07-2014	EL WIFACK Leasing	18,490	18,350	18,350	18,350	18,350		
31	1	0,280	26-06-2014	Société ESSOUKNA	4,900	4,900	4,900	4,900	4,900		
32	1	0,250	11-07-2014	ADWYA - Société Adwya	8,250	8,250	8,240	8,250	8,240		
33	1	0,230	03-07-2014	TPR - Société Tunisie Profiles Aluminium	4,210	4,280	4,280	4,330	4,250		
34	1	0,050	10-09-2012	SOPAT- Société de Production Agricole Teboulba	3,030	3,010	3,070	3,100	3,000		
35	1	0,415	07-07-2014	ARTES - Automobile Réseau Tunisien et Services	7,700	7,720	7,720	7,720	7,720		
36	5	0,300	31-07-2014	HANNIBAL LEASE	7,750	7,520	7,800	7,800	7,520		
37	1	0,100	16-07-2012	Société Les Ciments de Bizerte	4,860	4,850	4,860	4,990	4,850		
38	5	0,350	26-06-2014	TUNIS RE - Société Tunisienne de Réassurance	8,140	8,190	8,110	8,200	8,110		
39	1	0,400	24-07-2014	ENNAKL Automobiles	10,700	10,700	10,700	10,700	10,700		
40	1	0.300	18-07-2014	Telnet Holding	4,660	4,670	4,790	4,790	4,600		
41	1	0.210	16-06-2014	OTH - One Tech Holding	7,600	7,450	7,450	7,450	7,450		
42	1	0.670	01-07-2014	CITY CARS	15,000	15,000	15,400	15,400	15,000		
43	1	1.014	15-05-2015	EURO-CYCLES	22,610	22,600	22,600	22,600	22,500		
44	1	0.100	05-05-2015	BEST LEASE	1,820	1,820	1,820	1,820	1,820		
45	1	0.130	14-07-2014	CELLCOM	8,290						
46	1	0.355	23-07-2014	SAH - Société d'Articles Hygiéniques	13,890	13,880	14,050	14,190	13,750		
47	2	0.200	01-07-2014	MPBS - Manufacture de Panneaux Bois du Sud	7,190	7,150	7,190	7,190	7,150		
48	1	0,250	25-06-2014	SOTIPAPIER - Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton	4,170	4,200	4,200	4,200	4,200		
49	10			Société Délice Holding	16,500	16,100	16,450	16,450	16,020		

H : Réservation à la Hausse B : Réservation à la Baisse S : Suspendue

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 12 - FIXING VALEURS	COURS DE RÉFÉRENCE	OUVERTURE	CLÔTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
50	20	1,800	04-09-2014	BTE - Banque de Tunisie et des Emirats (ADP)	21,000	21,000	21,000		
51	1	0,530	20-04-2015	SPDIT - Sté de Place. et de Dévelop. Indus. et Touris. - SICAF	13,000	13,380	13,380		
52	5	0,400	06-09-2013	BH - Banque de l'Habitat	19,000	19,000	19,000		
53	25	6.200	10-07-2014	Air Liquide Tunisie	212,500	212,500	212,500		
54	5	0,300	20-02-2015	UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	25,570				
55	10	2.200	30-04-2015	Placements de Tunisie - SICAF	44,300				
56	5	1,500	30-05-2014	ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurances	54,000				
57	10	2,230	15-08-2014	ICF - Société des Industries Chimiques du Fluor	33,900				
58	4	0,300	01-07-1998	ELBENE Industrie	3,520			B	3,420
59	10	6.420	05-06-2014	ALKIMIA - Société Chimique	57,220				
60	1	1,000	17-06-2014	TUNINVEST SICAR - Société Tunisienne d'Invest. à Capital Risque	12,560	12,570	12,570		
61	1	0,500	26-06-2007	SMG - Société Magasin Général S.A.	31,480	31,500	31,450		
62	5	0,950	17-04-2015	SALIM - Société d'Assurances SALIM	21,000				
63	5	0,500	29-07-2011	STEQ - Société Tunisienne d'Equipement	5,670			H	5,920
64	5	0,200	18-07-2011	SIPHAT - Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie	7,500	7,450	7,450		

H : Réservation à la Hausse B : Réservation à la Baisse S : Suspendue

* Ne sont publiés que les indices sectoriels composés d'un minimum de 4 valeurs et dont la capitalisation représente plus de 2% de l'indice TUNINDEX. Pour plus d'informations consulter notre rubrique sur le site web « Infos marché / les indices ».

NB : Les valeurs ci-après ont procédé à une division de la valeur nominale : **MAGASIN GENERAL (5 à 1)**

COTE DE LA BOURSE : MARCHE ALTERNATIF DES TITRES DE CAPITAL

N°	Nominal	Dernier Dividende		Groupe 51 - Continu	Cours de	Ouverture	Clôture	Plus Haut	Plus Bas	Réservation	
		Montant	Date	Valeurs	Référence					Indicateur	Seuil
65	5	0,500	01-09-1996	AMS - Les Ateliers Mécaniques du Sahel	3,840	3,800	3,880	3,910	3,790		
66	1			Société SERVICOM	10,670	10,350	10,650	10,810	10,100		
67	1			Société Carthage Cement	1,840	1,840	1,830	1,850	1,820		
68	1	0.120	16-06-2014	Société HEXABYTE	8,050	8,050	8,050	8,050	8,050		
69	1			Société AE TECH	1,700	1,740	1,690	1,740	1,690		
70	1			Société LAND'OR	5,650	5,600	5,600	5,600	5,600		
71	1	0,400	17-07-2014	Société New Body Line	8,750	8,600	8,680	8,790	8,600		
72	5			Société SYPHAX AIRLINES	3,900					S	
73	1	0,045	15-08-2014	SOTEMAIL	2,710						
74	1			Société CEREALIS SA	6,120	5,940	6,170	6,180	5,940		
75	1			TGH - Société Tawasol Group Holding	0,670	0,670	0,690	0,690	0,670		

H : Réservation à la Hausse B : Réservation à la Baisse S : Suspendue

N°	Nominal	Dernier Dividende		Groupe 52 - Fixing	Cours de	Ouverture	Clôture	Réservation	
		Montant	Date	Valeurs	Référence			Indicateur	Seuil
76	1			MIP – Maghreb International Publicité	1,180	1,180	1,190		

COTE DE LA BOURSE : GROUPE SPÉCIAL 99

N°	Nominal	Dernier Dividende		Groupe 99 - Fixing	Cours de	Ouverture	Clôture	Réservation	
		Montant	Date	Valeurs	Référence			Indicateur	Seuil
77	3	1,000	15-05-2002	STIP - Société Tunisienne des Industries Pneumatiques	1,450				

H : Réservation à la Hausse B : Réservation à la Baisse S : Suspendue

Ce groupe est réservé aux sociétés cotées qui sont affectées par des événements susceptibles de perturber durablement leur situation ou de compromettre le bon fonctionnement du marché.

COTE DE LA BOURSE : MARCHE OBLIGATAIRE

N°	Groupe 21 - Continu			Dernière	Echéance	Cours de	Ouverture	Clôture	Intérêts	Réservation	
	Valeurs			Echéance	Précédente	Référence en %	en %	en %	Courus *	Indicateur	Seuil en %
	Les Bons de Trésor Assimilables - B T A										
78	BTZ 10ANS OCTOBRE 2016	V. F. : 1 000 Dinars	Z1016	11-10-2016	-	92,850					
79	BTA 15ANS 6,9% MAI 2022	V. F. : 1 000 Dinars	B0522	09-05-2022	08-05-2015	102,480					
80	BTA 10ANS 6,75% JUILLET 2017	V. F. : 1 000 Dinars	B0717	11-07-2017	11-07-2014	102,070					
81	BTA ZC DECEMBRE 2018	V. F. : 1 000 Dinars	Z1218	10-12-2018	-	79,000					
82	BTA 7ANS 5,25% MARS 2016	V. F. : 1 000 Dinars	B0316	11-03-2016	11-03-2015	106,600					
83	BTA 10ANS 5,5% MARS 2019	V. F. : 1 000 Dinars	B0319	11-03-2019	11-03-2015	98,080					
84	BTA 12ANS 5,6% AOUT 2022	V. F. : 1 000 Dinars	B0822	11-08-2022	11-08-2014	98,800					
85	BTA 4ANS 5,0% OCTOBRE 2015	V. F. : 1 000 Dinars	B1015	12-10-2015	10-10-2014	100,000					
86	BTA 7ANS 5,5% OCTOBRE 2018	V. F. : 1 000 Dinars	B1018	12-10-2018	10-10-2014	97,850					
87	BTA 4ANS 5,25% DECEMBRE 2016	V. F. : 1 000 Dinars	B1216	12-12-2016	12-12-2014	100,000					
88	BTA 7ANS 5,5% FEVRIER 2020	V. F. : 1 000 Dinars	B0220	12-02-2020	12-02-2015	96,500					
89	BTA 4ANS 5,3% JANVIER 2018	V. F. : 1 000 Dinars	B0118	15-01-2018	15-01-2015	100,000					
90	BTA 7ANS 5,5% OCTOBRE 2020	V. F. : 1 000 Dinars	B1020	15-10-2020	14-10-2014	100,000					
91	BTA 10 ANS 6% AVRIL 2024	V. F. : 1 000 Dinars	B0424	10-04-2024	10-04-2015	100,000					
92	BTA 6 ANS 5,75% JANVIER 2021	V. F. : 1 000 Dinars	B0121	13-01-2021		100,000					
	Emprunt National										
93	E NAT 5,95% 2014 A 5 ans dont 1 an de franchise		NA19	20-06-2019		95,100	94,110	95,000	0,566		
94	E NAT 6,15% 2014 B 7 ans dont 2 ans de franchise		NB21	20-06-2021		100,000					
95	E NAT 6,35% 2014 C 10 ans dont 2 ans de franchise		NC24	20-06-2024		95,500					
96	E NAT HASSN 2014 A 5 ans dont 1 an de franchise		NA19H	20-06-2019		94,090					
97	E NAT HASSN 2014 B 7 ans dont 2 ans de franchise		NB21H	20-06-2021		100,000					
98	E NAT HASSN 2014 C 10 ans dont 2 ans de franchise		NC24H	20-06-2024		100,000					
	Les Emprunts										
99	BTE	EO BTE 2009 10ans AP à 5,25% 15/09	BTE9	15-09-2019	15-09-2014	100,000					
100		EO BTE 2010 Catégorie A Fixe 10ans AP à 5,20% 17/09	BE10F	17-09-2020	17-09-2014	100,000					
101		EO BTE 2010 Catégorie A Variable 10ans AP à TMM+0,70% j. 17/09	BE10V	17-09-2020	17-09-2014	100,000					
102		EO BTE 2010 Catégorie B 20ans AP à 5,85% 17/09	BE10B	17-09-2030	17-09-2014	100,000					
103		EO BTE 2011 Fixe 20ans AP à 6,25% 17/09	BE11F	09-02-2032	09-02-2015	100,000					
104		EO BTE 2011 Variable 7ans AP à TMM+1,30% 2 ans de franchise j. 09/02	BE11V	09-02-2019	09-02-2015	99,990					
105	ATTIJARI BANK	EO ATTIJARI BANK 2010 7ans AP à TMM+0,6% j. 09/02	TJB10	11-01-2018	11-01-2015	100,000					
106	BH	EO BH 2009 Catégorie A 15ans AP à TMM+0,8% 2 ans de franchise j. 31/12	BH9A	31-12-2024	31-12-2014	100,000					
107		EO BH 2009 Catégorie B 15ans AP à 5,3% 2 ans de franchise j. 31/12	BH9B	31-12-2024	31-12-2014	100,000					
108		EO BH 2013/1 Fixe 7ans AP à 6,8% j. 28/06	BH31F	28-06-2020	28-06-2014	100,000					
109		EO BH 2013/1 Variable 7ans AP à TMM+1,8% j. 28/06	BH31V	28-06-2020	28-06-2014	100,000					
110	TUNISIE LEASING	EO TUNISIE LEASING 2010/1 Fixe 5ans AP à 5,125% j. 01/06	T101F	01-06-2015	01-06-2014	100,000					
111		EO TUNISIE LEASING 2010/1 Variable 5ans AP TMM+0,625% j. 01/06	T101V	01-06-2015	01-06-2014	100,000					
112		EO TUNISIE LEASING 2010/2 Fixe 5ans AP à 5,375% j. 17/11	TL10F	17-11-2015	17-11-2014	100,000					
113		EO TUNISIE LEASING 2010/2 Variable 5ans AP TMM+0,75% j.17/11	TL10V	17-11-2015	17-11-2014	100,000					
114		EO TUNISIE LEASING 2010 Subordonné Fixe 5ans AP à 5,7% j. 28/02	T10SF	28-02-2016	28-02-2015	100,000					
115		EO TUNISIE LEASING 2010 Subordonné Variable 5ans AP TMM+1,10% j. 28/02	T10SV	28-02-2016	28-02-2015	100,000					
116		EO TUNISIE LEASING 2011/1 Fixe 5ans AP à 5,75% j. 10/06	T111F	10-06-2016	10-06-2014	99,750					
117		EO TUNISIE LEASING 2011/1 Variable 5ans AP TMM+0,90% j. 10/06	T111V	10-06-2016	10-06-2014	98,200					
118		EO TUNISIE LEASING 2011/2 Fixe 5ans AP à 5,95% j. 29/10	T112F	29-10-2016	29-10-2014	99,290					
119		EO TUNISIE LEASING 2011/2 Variable 5ans AP TMM+1,25% j. 29/01	T112V	29-10-2016	29-10-2014	100,000					
120		EO TUNISIE LEASING 2011/3 Fixe 5ans AP à 5,85% j. 29/01	T113F	29-01-2017	29-01-2015	99,270					
121		EO TUNISIE LEASING 2011/3 Variable 5ans AP TMM+1,35% j. 29/01	T113V	29-01-2017	29-01-2015	100,000					
122		EO TUNISIE LEASING 2012/1 Fixe 5ans AP à 6,15% j. 29/05	T21AF	29-05-2017	29-05-2014	100,000					
123		EO TUNISIE LEASING 2012/1 Variable 5ans AP TMM+1,75% j. 29/05	T21AV	29-05-2017	29-05-2014	100,000					
124		EO TUNISIE LEASING 2012/1 Fixe 7ans AP à 6,25% 2 ans de franchise j. 29/05	T21BF	29-05-2019	29-05-2014	97,900					
125		EO TUNISIE LEASING 2012/2 Catégorie A Fixe 5ans AP à 6,30% j. 15/01	T22AF	15-01-2018	15-01-2015	100,000					
126		EO TUNISIE LEASING 2012/2 Catégorie A Variable 5ans AP TMM+1,75% j. 15/01	T22AV	15-01-2018	15-01-2015	100,000					
127		EO TUNISIE LEASING 2012/2 Catégorie B Fixe 7ans AP à 6,40% 2 ans de franchise j. 15/01	T22BF	15-01-2020	15-01-2015	100,000					
128		EO TUNISIE LEASING 2013 Subordonné Fixe 5ans AP à 7% j. 02/05	T13SF	02-05-2018	02-05-2015	100,000					
129		EO TUNISIE LEASING 2013 Subordonné Variable 5ans AP TMM+2,25% j. 02/05	T13SV	02-05-2018	02-05-2015	100,000					
130		EO TUNISIE LEASING 2013/1 Catégorie A Fixe 5ans AP à 7,00% j. 03/10	T13AF	03-10-2018	03-10-2014	99,710					
131		EO TUNISIE LEASING 2013/1 Catégorie A Variable 5ans AP TMM+2,00% j. 03/10	T13AV	03-10-2018	03-10-2014	100,000					
132		EO TUNISIE LEASING 2013/1 Catégorie B Fixe 7ans AP à 7,25% 2 ans de franchise j. 03/10	T13BF	03-10-2020	03-10-2014	100,000					
133		EO TUNISIE LEASING 2013/2 Subordonné Fixe Catégorie A 5ans AP à 7,35% j. 05/02	T32AF	05-02-2019	05-02-2015	100,000					
134		EO TUNISIE LEASING 2013/2 Subordonné Variable Catégorie A 5ans AP TMM+2,35% j. 05/02	T32AV	05-02-2019	05-02-2015	100,000					
135		EO TUNISIE LEASING 2013/2 Subo. Fixe Cat. B 7ans AP à 7,60% 2 ans de franchise j. 05/02	T32BF	05-02-2021	05-02-2015	100,000					
136		EO TUNISIE LEASING 2014/1 Catégorie A Fixe 5ans AP à 7,20% j. 28/04	T41AF	28-04-2019	28-04-2015	99,950					
137		EO TUNISIE LEASING 2014/1 Catégorie A Variable 5ans AP TMM+2,20% j. 28/04	T41AV	28-04-2019	28-04-2015	100,000					
138		EO TUNISIE LEASING 2014/1 Catégorie B Fixe 7ans AP à 7,35% 2 ans de franchise j. 28/04	T41BF	28-04-2021	28-04-2015	100,000					
139		EO TUNISIE LEASING 2014/2 Catégorie A Fixe 5ans AP à 7,55% j. 15/12	T42AV	15-12-2019		100,000					
140		EO TUNISIE LEASING 2014/2 Catégorie B Fixe 7ans AP à 7,80% 2 ans de franchise j. 15/12	T42BF	15-12-2021		100,000					
141	UBCI	EO UBCI 2013 7ans AP à 6,8% 2 ans de franchise j. 31/05	OBC13	31-05-2020	31-05-2014	99,750					
142	STB	EO STB 2008-1 Catégorie B 16ans AP à TMM+1,5% j. 15/05	STB8B	15-05-2024	15-05-2015	100,000					
143		EO STB 2008-1 Catégorie C 20ans AP à TMM+1,75% j. 15/05	STB8C	15-05-2028	15-05-2015	100,000					
144		EO STB 2008-1 Catégorie D 25ans AP à TMM+2% j. 15/05	STB8D	15-05-2033	15-05-2015	100,000					
145		EO STB 2008-2 16ans AP à 6,5% j. 18/02	STB82	18-02-2025	18-02-2015	101,760					
146		EO STB- 2010/1 Catégorie A 10ans AP à TMM+0,70% j. 23/03	SB10A	23-03-2020	23-03-2015	100,000					
147		EO STB- 2010/1 Catégorie B 15ans AP à 5,30% j. 23/03	SB10B	23-03-2025	23-03-2015	100,000					
148		EO STB Subordonné 2011 Fixe 7ans AP à 6,1% j. 27/01	SB11F	27-01-2019	27-01-2015	100,000					
149		EO STB Subordonné 2011 Variable 10ans AP à TMM+1,3% j. 27/01	SB11V	27-01-2022	27-01-2015	100,000					
150	BNA	EO Subordonné BNA 2009 15ans AP à 5,4% j. 07/04	BNA9S	07-04-2024	07-04-2015	100,000					
151	AMEN BANK	EO AMEN BANK 2006 10ans AP à TMM+1% j. 29/01	OAB6	29-01-2017	29-01-2015	99,110					
152		EO AMEN BANK Subordonné 2008 Catégorie A 15ans AP à 6,5% j. 21/05	ABS8A	21-05-2023	21-05-2015	100,000					
153		EO AMEN BANK Subordonné 2008 Catégorie B 20ans AP à 7% j. 21/05	ABS8B	21-05-2028	21-05-2015	100,000					
154		EO AMEN BANK Subordonné 2009 Fixe 15ans AP à 5,45% j. 30/09	ABS9F	30-09-2024	30-09-2014	100,000					
155		EO AMEN BANK Subordonné 2009 Variable 15ans AP à TMM+0,85% j. 30/09	ABS9V	30-09-2024	30-09-2014	100,000					
156		EO AMEN BANK Subordonné 2010 Variable 15ans AP TMM+0,85% j. 31/08	AB825	31-08-2025	31-08-2014	97,000					
157		EO AMEN BANK Subordonné 2011/1 Fixe 10ans AP à 6,1% j. 26/09	A111F	26-09-2021	26-09-2014	96,060					
158		EO AMEN BANK Subordonné 2011/1 Variable 10ans AP à TMM+1% j. 26/09	A111V	26-09-2021	26-09-2014	100,000					
159		EO AMEN BANK Subordonné 2012 Fixe 10ans AP à 6,25% j. 17/09	ABS2F	17-09-2022	17-09-2014	100,000					
160		EO AMEN BANK Subordonné 2012 Variable 10ans AP à TMM+1,30% j. 17/09	ABS2V	17-09-2022	17-09-2014	99,990					
161		EO AMEN BANK Subordonné 2014 Fixe Catégorie A 5ans AP à 7,35% j. 27/02	AS4AF	27-02-2020		100,000					
162		EO AMEN BANK Subordonné 2014 Fixe Catégorie A 5ans AP à TMM+1,90% j. 27/02	AS4AV	27-02-2020		100,000					
163		EO AMEN BANK Subordonné 2014 Fixe Catégorie B 7ans AP à 7,45% 2 ans de franchise j. 27/02	AS4BF	27-02-2022		100,000					
164	ATB	EO ATB- 2007 Catégorie A 10ans AP à TMM+0,75% j. 25/05	ATB7A	25-05-2017	25-05-2015	100,000					
165		EO ATB- 2007 Catégorie B 16ans AP à TMM+1,25% j. 25/05	ATB7B	25-05-2023	25-05-2015	100,000					
166		EO ATB- 2007 Catégorie C 20ans AP à TMM+1,75% j. 25/05	ATB7C	25-05-2027	25-05-2015	100,000					
167		EO ATB- 2007 Catégorie D 25ans AP à TMM+2% j. 25/05	ATB7D	25-05-2032	25-05-2015	100,000					
168		EO Subordonné ATB- 2009 Tr. A LigneA1 7ans AP à TMM+0,5% 2 ans de franchise j. 20/05	ATBA1	20-05-2016	20-05-2015	100,000					
169		EO Subordonné ATB- 2009 Tr. A LigneA2 10ans AP à TMM+0,75% 2 ans de franchise j. 20/05	ATBA2	20-05-2019	20-05-2015	100,000					
170		EO Subordonné ATB- 2009 Tr. B LigneB1 15ans AP à 5,70% 5 ans de franchise j. 20/05	ATBB1	20-05-2024	20-05-2015	100,000					
171		EO Subordonné ATB- 2009 Tr. B LigneB2 20ans AP à 5,90% 5 ans de franchise j. 20/05	ATBB2	20-05-2029	20-05-2015	100,000					

COTE DE LA BOURSE : MARCHE OBLIGATAIRE

N°	Groupe 21 - Continu VALEURS			Dernière Echéance	Echéance Précédente	Cours de Référence en %	Ouverture en %	Clôture en %	Intérêts Courus *	RESERVATION Indicateur	RESERVATION Seuil en %
		LES EMPRUNTS - SUITE									
172	U I B	EO UIB 2009 - 1A 10ans AP à 5,25% j. 17/07	UB91A	17-07-2019	17-07-2014	100,000					
173		EO UIB 2009 – 1B 15ans AP à 5,5% j. 17/07	UB91B	17-07-2024	17-07-2014	100,000					
174		EO UIB 2009 – 1C 20ans AP à 5,85% j. 17/07	UB91C	17-07-2029	17-07-2014	100,000					
175		EO UIB 2011/1 - Variable Catégorie A 10ans AP à TMM+1% j. 26/08	U111A	26-08-2021	26-08-2014	100,000					
176		EO UIB 2011/1 - Fixe Catégorie B 20ans AP à 6,3% j. 26/08	U111B	26-08-2031	26-08-2014	90,690					
177		EO UIB 2011 - 7ans AP à 5,90% j. 30/01	UB112	30-01-2019	30-01-2015	97,300					
178		EO UIB 2012/1 - Fixe Catégorie A 7ans AP à 6,3% j. 10/01	UB21A	10-01-2020	10-01-2015	98,250					
179		EO UIB 2012/1 - Fixe Catégorie B 10ans AP à 6,4% j. 10/01	UB21B	10-01-2023	10-01-2015	100,000					
180		EO UIB 2012/1 - Fixe Catégorie C 20ans AP à 6,7% j. 10/01	UB21C	10-01-2033	10-01-2015	100,000					
181	C I L	EO Subordonné CIL Fixe 10ans AP à 7,25% 5 ans de franchise j. 15/01	CL8SF	15-01-2019	15-01-2015	100,000					
182		EO Subordonné CIL Variable 10ans AP à TMM+1,5% 5 ans de franchise j. 15/01	CL8SV	15-01-2019	15-01-2015	100,000					
183		EO CIL 2010 / 1 Fixe 5ans AP à 5,25% j. 30/07	C101F	30-07-2015	30-07-2014	100,000					
184		EO CIL 2010 / 1 Variable 5ans AP à TMM+0,75% j. 30/07	C101V	30-07-2015	30-07-2014	100,000					
185		EO CIL 2010 / 2 Fixe 5ans AP à 5,375% j. 03/11	CL02F	03-11-2015	03-11-2014	100,000					
186		EO CIL 2010 / 2 Variable 5ans AP à TMM+0,75% j. 03/11	CL02V	03-11-2015	03-11-2014	100,000					
187		EO CIL 2011 / 1 Fixe 5ans AP à 5,5% j. 15/02	CL11F	15-02-2016	15-02-2015	100,000					
188		EO CIL 2011 / 1 Variable 5ans AP à TMM+0,75% j. 15/02	CL11V	15-02-2016	15-02-2015	100,000					
189		EO CIL 2012 / 1 Fixe 5ans AP à 6,0% j. 30/03	CL121	30-03-2017	30-03-2015	100,000					
190		EO CIL 2012 / 2 Fixe 5ans AP à 6,5% j. 22/02	CL12F	22-02-2018	22-02-2015	100,000					
191		EO CIL 2012 / 2 Variable 5ans AP à TMM+1,75% j. 22/02	CL12V	22-02-2018	22-02-2015	100,000					
192		EO CIL 2013 / 1 Catégorie A 5ans AP à 7,0% j. 06/12	CL13A	06-12-2018	0612-2014	100,000					
193		EO CIL 2013 / 1 Catégorie B 7ans AP à 7,25% 2 ans de franchise j. 06/12	CL13B	06-12-2020	0612-2014	100,000					
194		EO CIL 2014 / 1 Fixe 5ans AP à 7,2% j. 15/07	CL41F	15-07-2019		100,000					
195		EO CIL 2014 / 1 Variable 5ans AP à TMM+ 1,9% j. 15/07	CL41V	15-07-2019		100,000					
196		EO CIL 2014 / 2 5ans AP à 7,60% j. 30/01	CIL42	30-01-2020		100,000					
197	BTKD	EO BTK 2009 Catégorie A 7ans AP à TMM+0,50% j. 26/02	BTK9A	26-02-2017	26-02-2015	100,000					
198		EO BTK 2009 Catégorie B 10ans AP à TMM+0,70% j. 26/02	BTK9B	26-02-2020	26-02-2015	100,000					
199		EO BTK 2009 Catégorie C 15ans AP à TMM+0,80% j. 26/02	BTK9C	26-02-2025	26-02-2015	100,000					
200		EO BTK 2009 Catégorie D 20ans AP à 5,85% j. 26/02	BTK9D	26-02-2030	26-02-2015	100,000					
201		EO BTK 2012/1 Fixe 7ans AP à 6.30% j. 15/11	BTK2F	15-11-2019	15-11-2014	100,000					
202		EO BTK 2012/1 Variable 7ans AP à TMM+1,75%j. 15/11	BTK2V	15-11-2017	15-11-2014	100,000					
203		EO BTK Subordonné 2014/1 Fixe Catégorie A 5ans AP à 7,35% j. 15/12	BS4AF	15-12-2019		100,000					
204		EO BTK Subordonné 2014/1 Variable Catégorie A 5ans AP à TMM+ 1,9% j. 15/12	BS4AV	15-12-2019		100,000					
205		EO BTK Subordonné 2014/1 Fixe Catégorie B 7ans AP à 7,35% 2 ans de franchise j. 15/12	BS4BF	15-12-2021		100,000					
206	ATL	EO ATL 2008 Subordonné Fixe 10ans AP à 7% 5 ans de franchise j. 22/08	ATL8F	22-08-2018	22-08-2014	99,600					
207		EO ATL 2008 Subordonné Variable 10ans AP à TMM+ 1,5% 5 ans de franchise j. 22/08	ATL8V	22-08-2018	22-08-2014	100,000					
208		EO ATL 2009-2 Fixe 7ans AP à 5,25% 2 ans de franchise j. 25/09	AT92F	25-09-2016	25-09-2014	100,000					
209		EO ATL 2009-2 Variable 7ans AP à TMM+0,75% 2 ans de franchise j. 25/09	AT92V	25-09-2016	25-09-2014	100,000					
210		EO ATL 2010-1 Fixe 5ans AP à 5,25% j. 09/08	AT01F	09-08-2015	09-08-2014	99,800					
211		EO ATL 2010-1 Variable 5ans AP à TMM+0,75% j. 09/08	AT01V	09-08-2015	09-08-2014	100,000					
212		EO ATL 2010-2 Fixe 7ans AP à 5,5% 2 ans de franchise j. 30/12	AT02F	30-12-2017	30-12-2014	100,000					
213		EO ATL 2010-2 Variable 7ans AP à TMM+1% 2 ans de franchise j. 30/12	AT02V	30-12-2017	30-12-2014	100,000					
214		EO ATL 2011 7ans AP à 6,25% 2 ans de franchise j. 13/02	ATL11	13-02-2019	13-02-2015	99,990					
215		EO ATL 2012-1 Fixe 5ans AP à 6,15% j. 31/05	ATL21	31-05-2017	31-05-2014	99,400					
216		EO ATL 2013-1 Fixe 7ans AP à 6,8% 2 ans de franchise j. 22/04	AT31F	22-04-2020	22-04-2015	98,590					
217		EO ATL 2013-1 Variable 7ans AP à TMM+1,90% 2 ans de franchise j. 22/04	AT31V	22-04-2020	22-04-2015	100,000					
218		EO ATL 2013-2 Fixe 7ans AP à 7,2% 2 ans de franchise j. 15/11	AT32F	15-11-2020	15-11-2014	100,000					
219		EO ATL 2013-2 Variable 7ans AP à TMM+1,90% 2 ans de franchise j. 15/11	AT32V	15-11-2020	15-11-2014	100,000					
220		EO ATL 2014-1 5ans AP à 7,3% j. 17/03	ATL41	17-03-2019	17-03-2015	100,000					
221		EO ATL 2014/2 Catégorie B Variable 5ans AP TMM+1,9% j. 19/05	AL42A	19-05-2019	19-05-2015	100,000					
222		EO ATL 2014/2 Catégorie A Fixe 5ans AP à 7,20% j. 19/05	AL42B	19-05-2019	19-05-2015	100,000					
223		EO ATL 2014/2 Catégorie C Fixe 7ans AP à 7,35% 2 ans de franchise j. 19/05	AL42C	19-05-2021	19-05-2015	100,000					
224		EO ATL 2014/3 Catégorie A Fixe 5ans AP à 7,60% j. 09/02	AT43A	09-02-2020		100,000					
225		EO ATL 2014/3 Catégorie C Fixe 7ans AP à 7,80% 2 ans de franchise j. 09/02	AT43C	09-02-2020		100,000					
226	Meublatex	EO Meublatex 2008 Tr A 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8A	28-08-2016	28-08-2014	100,000					
227		EO Meublatex 2008 Tr B 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8B	28-08-2016	28-08-2014	100,000					
228		EO Meublatex 2008 Tr C 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8C	28-08-2016	28-08-2014	100,000					
229		EO Meublatex 2008 Tr D 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8D	28-08-2016	28-08-2014	100,000					
230		EO Meublatex 2008 Tr E 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8E	28-08-2016	28-08-2014	100,000					
231		EO Meublatex 2008 Tr F 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8F	28-08-2016	28-08-2014	100,000					
232		EO Meublatex 2008 Tr G 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8G	28-08-2016	28-08-2014	100,000					
233	ATTIJARI	EO ATTIJARI LEASING 2010-1 Fixe 5ans AP à 5,3% j. 15/09	JL01F	15-09-2015	15-09-2014	100,000					
234	LEASING	EO ATTIJARI LEASING 2010-1 Variable 5ans AP à TMM+1,0% j. 15/09	JL01V	15-09-2015	15-09-2014	100,000					
235		EO ATTIJARI LEASING 2011 5ans AP à 6,0% j. 13/01	TJL11	13-01-2017	13-01-2015	99,190					
236		EO ATTIJARI LEASING 2012/1 5ans AP à 6,25% j. 31/05	JL21B	31-05-2017	31-05-2014	100,000					
237		EO ATTIJARI LEASING 2012/1 7ans AP à 6,35% 2 ans de franchise j. 31/05	JL21C	31-05-2019	31-05-2014	100,000					
248		EO ATTIJARI LEASING 2012/2 Variable 5ans AP à TMM+1,80% j. 18/12	JL22A	18-12-2017	18-12-2014	100,000					
239		EO ATTIJARI LEASING 2012/2 5ans AP à 6,30% j. 18/12	JL22B	18-12-2017	18-12-2014	100,000					
240		EO ATTIJARI LEASING 2012/2 7ans AP à 6,40% j. 18/12	JL22C	18-12-2019	18-12-2014	100,000					
241		EO ATTIJARI LEASING 2013/1 Catégorie A Variable 5ans AP à TMM+2,10% j. 22/11	J13AV	22-11-2018	22-11-2014	100,000					
242		EO ATTIJARI LEASING 2013/1 Catégorie B Fixe 5ans AP à 7,00% j. 22/11	J13BF	22-11-2018	22-11-2014	100,000					
243		EO ATTIJARI LEASING 2013/1 Catégorie C Fixe 7ans AP à 7,10% 2 ans de franchise j. 22/11	J13CF	22-11-2020	22-11-2014	100,000					
244		EO ATTIJARI LEASING 2014/1 Catégorie A Fixe 5ans AP à 7,20% j. 05/06	JL41B	05-06-2019		99,940					
245		EO ATTIJARI LEASING 2014/1 Catégorie C Fixe 7ans AP à 7,35% 2 ans de franchise j. 05/06	JL41C	05-06-2021		100,000					
246		EO ATTIJARI LEASING Subordonné 2014 Catégorie A Fixe 5ans AP à 7,5% j. 26/12	JS4AF	26-12-2019		100,000					
247		EO ATTIJARI LEASING Subordonné 2014 Catégorie B Fixe 7ans AP à 7,75% 2 ans de franchise j. 26/12	JS4BF	26-12-2021		100,000					
248		EO ATTIJARI LEASING Subordonné 2014 Catégorie C Variable 5ans AP à TMM+2,25%j. 26/12	JS4CV	26-12-2019		100,000					
249		EO ATTIJARI LEASING 2015/1 Catégorie A Fixe 5ans AP à 7,60% j. 22/04	JL51A	22-04-2020		100,000					
250		EO ATTIJARI LEASING 2015/1 Catégorie B Fixe 7ans AP à 7,80% 2 ans de franchise j. 22/04	JL51B	22-04-2022		100,000					
251		EO ATTIJARI LEASING 2015/1 Catégorie B Variable 5ans AP à TMM+2,30% j. 22/04	JL51C	22-04-2020		100,000					
252	MOD.LEASING	EO MODERN LEASING 2012 7ans AP à 6,50% 2 ans de franchise j. 18/02	ML12F	18-02-2020	18-02-2015	100,000					
253	AIL	EO AIL 2011 / 1 5ans AP 5,75% j. 28/04	AI111	28-04-2016	28-04-2015	100,000					
254		EO AIL 2012 / 1 Fixe 5ans AP 6,% j. 15/05	AI21F	15-05-2017	15-05-2015	98,350					
255		EO AIL 2012 / 1 Variable 5ans AP à TMM+1,5% j. 15/05	AI21V	15-05-2017	15-05-2015	100,000					
256		EO AIL 2013 / 1 Fixe 5ans AP 7% j. 31/05	AI31F	31-05-2018	31-05-2014	100,000					
257		EO AIL 2013 / 1 Variable 5ans AP à TMM+2,25% j. 31/05	AI31V	31-05-2018	31-05-2014	100,000					
258		EO AIL 2014 / 1 Fixe 5ans AP 7,3% j. 31/07	AI41F	31-07-2019		99,940					
259		EO AIL 2014 / 1 Variable 5ans AP à TMM+1,9% j. 31/07	AI41V	31-07-2019		100,000					
260	TUNISIE	EO TUNISIE FACTORING 2014/1 Fixe 5ans AP à 7,60% j. Le 15/01	TF41F	15-01-2020		100,000					
261	FACTORING	EO TUNISIE FACTORING 2014/1 Variable 5ans AP à TMM+2,25% j. le 15/01	TF41V	15-01-2020		100,000					
262	UNION DE	EO UNIFACTOR 2010 Fixe 5ans AP à 5,5% j. Le 04/02	UF10F	04-02-2016	04-02-2015	100,000					
263	FACTORING	EO UNIFACTOR 2010 Variable 5ans AP à TMM+1% j. le 04/02	UF10V	04-02-2016	04-02-2015	100,000					
264		EO UNIFACTOR 2013 Fixe 5ans AP à 7,00% j. Le 14/10	UF13F	14-10-2018	14-10-2014	100,000					
265		EO UNIFACTOR 2013 Variable 5ans AP à TMM+2,00% j. le 14/10	UF13V	14-10-2018	14-10-2014	100,000					
266	EL WIFACK	EO EL WIFACK LEASING 2010 Fixe 5ans AP à 5,45% j. 10/01	ELW10	10-01-2016	10-01-2015	100,000					
267	LEASING	EO EL WIFACK LEASING 2010 Variable 5ans AP à TMM+0,775% j. 10/01	ELW1V	10-01-2016	10-01-2015	100,000					
268		EO EL WIFACK LEASING 2013 Fixe 5ans AP à 6,6% j. 15/04	ELW3F	15-04-2018	15-04-2015	100,000					
269		EO EL WIFACK LEASING 2013 Variable 5ans AP à TMM+1,6% j. 15/04	ELW3V	15-04-2018	15-04-2015	100,000					
270	Hannibal Lease	EO HL 2010-1 Fixe 5ans AP à 5,25% j. 18/06	HL01F	18-06-2015	18-06-2014	100,000					
271		EO HL 2010-1 Variable 5ans AP à TMM+0,75% j. 18/06	HL01V	18-06-2015	18-06-2014	100,000					
272		EO HL 2010-2 Fixe 5ans AP à 5,45% j. 26/11	HL02F	26-11-2015	26-11-2014	97,000					
273		EO HL 2010-2 Variable 5ans AP à TMM+0,775% j. 26/11	HL02V	26-11-2015	26-11-2014	100,000					
274		EO HL 2012-1 Fixe 5ans AP à 6,75% j. 28/09	H121F	28-09-2017	28-09-2014	100,000					
275		EO HL 2012-1 Variable 5ans AP à TMM+2% j. 28/09	H121V	28-09-2017	28-09-2014	100,000					
276		EO HL 2013-1 Fixe 5ans AP à 6,9% j. 17/05	HL31F	17-05-2018	17-05-2015	100,000					
277		EO HL 2013-1 Variable 5ans AP à TMM+1,90% j. 17/05	HL31V	17-05-2018	17-05-2015	100,000					
278		EO HL 2013-2 Fixe 5ans AP à 7,2% j. 28/02	H32AF	28-02-2019	28-02-2015	100,000					
279		EO HL 2013-2 Variable 5ans AP à TMM+2,2% j. 28/02	H32AV	28-02-2019	28-02-2015	100,000					
280		EO HL 2013-2 Fixe 5ans AP à 7,35% j. 28/02	H32BF	28-02-2021	28-02-2015	100,000					
281		EO HL 2014-1 Fixe Catégorie A 5ans AP à 7,65% j. 30/10	H41AF	30-10-2019		100,000					
282		EO HL 2014-1 Variable Catégorie A 5ans AP à TMM+2,30% j. 30/10	H41AV	30-10-2019		100,000					
283		EO HL 2014-1 Fixe Catégorie B 7ans AP à 7,80% 2 ans de fran j. 30/10	H41BF	30-10-2021		100,000					
284	Société	EO SIHM 2008 Tr A Gar. ATTIJARI BANK 7ans AP à 6,4% 2 ans de fran j. 12/09	SIM8A	12-09-2015	12-09-2014	100,000					
285	d'investissements	EO SIHM 2008 Tr B Gar. STB 7ans AP à 6,4% 2 ans de fran j. 12/09	SIM8B	12-09-2015	12-09-2014	100,000					
286	Hôteliers El	EO SIHM 2008 Tr C Gar. AMEN BANK 7ans AP à 6,4% 2 ans de fran j. 12/09	SIM8C	12-09-2015	12-09-2014	100,000					
287	Mouradi-SIHM-	EO SIHM 2008 Tr D Gar. BNA 7ans AP à 6,4% 2 ans de fran j. 12/09	SIM8D	12-09-2015	12-09-2014	100,060					
288	C H O	EO Sté de Condition. des Huiles d'Olives Gar. BIAT 10ans AP TMM+1% 2 ans de fran j. 19/11	CHO9	19-11-2019	19-11-2014	100,000					
289	CHO Company	EO CHO Company 10ans AP TMM+1% 2 ans de fran j. 31/12	CHOC9	31-12-2019	31-12-2014	100,000					
290	SERVICOM	EO SERVICOM 2012 Fixe 5ans AP à 6,9% j. 22/03	SV12F	22-03-2018	22-03-2015	100,000					
291		EO SERVICOM 2012 Variable 5ans AP à TMM+2,50% j. 22/03	SV12V	22-03-2018	22-03-2015	100,000					
292	Meublatex	EO Meublatex Industries Catégorie A Gar. AB 7ans AP 5,4% 2 ans de fran j. 26/04	MI10A	26-04-2017	26-04-2015	100,000					
293	Industries	EO Meublatex Industries Catégorie B Gar. BT 7ans AP 5,4% 2 ans de fran j. 26/04	MI10B	26-04-2017	26-04-2015	100,000					
294		EO Meublatex Industries Catégorie C Gar.BTL 7ans AP 5,4% 2 ans de fran j. 26/04	MI10C	26-04-2017	26-04-2015	100,000					
295		EO Meublatex Industries Catégorie D Gar. BH 7ans AP 5,4% 2 ans de fran j. 26/04	MI10D	26-04-2017	26-04-2015	100,000					
296		EO Meublatex Industries Catégorie E Gar. BNA 7ans AP 5,4% 2 ans de fran j. 26/04	MI10E	26-04-2017	26-04-2015	100,000					

* : Intérêts courus calculés, le jour de négociation, entre la date du dernier paiement incluse et la date de dénouement exclue.

COTE DE LA BOURSE : MARCHE DES FONDS COMMUNS DE CRÉANCES

N°	Groupe 71 - Continu VALEURS			DERNIÈRE ECHÉANCE	ECHÉANCE PRÉCÉDENTE	COURS DE RÉFÉRENCE EN %	OUVERTURE EN %	CLÔTURE EN %	INTÉRÊTS COURUS *	RESERVATION INDICATEUR	RESERVATION SEUIL EN %
297	FCC BIATIMMO1	FCC BIATIMMO1 Parts P2 7.88 ans à TMM+ 1,2%	F1BI2	Octobre 2016	15-05-2015	100,00					
298	FCC BIATIMMO2	FCC BIATIMMO2 Parts P3 11 ans à TMM+ 1,7%	F2BI3	Avril 2020	15-05-2015	100,00					

* : Intérêts courus calculés, le jour de négociation, entre la date du dernier paiement incluse et la date de dénouement exclue. Les remboursements sont trimestriels.

COTE DE LA BOURSE : LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE MONTANT	DERNIER DIVIDENDE DATE	GROUPE 32 - FIXING VALEURS		COURS DE RÉFÉRENCE	OUVERTURE	CLÔTURE	RESERVATION Indicateur	RESERVATION Seuil
299				MONOPRIX	(da. 1 / 7. cp. 7. 11/06/1996 - MNPDA)	5,550				
300				MONOPRIX	(da. 1/2. 10/06/2011 – MNP11)	12,320				
301				MONOPRIX	(da. 1/5. 04/06/2012 – MNP12)	4,040				
302				SFBT	(da. 1 / 6. 01/06/1999 - SFB99)	28,620				
303				SFBT	(da. 1 / 7. 01/06/2000 - SFB00)	21,470				
304				SFBT	(da. 1 / 2. 27/04/2001 - SFBT1)	50,090				
305				SFBT	(da. 1 / 2. 11/04/2002 - SFB02)	33,390				
306				SFBT	(da. 1 / 12. 23/05/2006 - SFB06)	5,140				
307				SFBT	(da. 1 / 13. 14/05/2007 - SFB07)	4,400				
308				SFBT	(da. 5 / 56. 12/05/2010 - SFB10)	4,690				
309				SFBT	(da. 5 / 61. 30/03/2011 - SFB11)	3,980				
310				SFBT	(da. 10/66. 03/07/2012 - SFB12)	6,230				
311				SFBT	(da. 1/19. 28/05/2013 - SFB13)	2,020				
312				SFBT	(da. 1/8 20/05/2014- SFB14)	4,270				
313				SFBT	(da. 1/6 12/05/2015- SFB15)	4,790	4,550	4,550		
314				TUNISAIR	(da. 23/30. cp. 1. 15/07/1996 - TAIDA)	1,590				
315				TUNISAIR	(da. 1/10. cp 4. 01/09/1997 - TAI04)	0,190				
316				TUNISAIR	(da. 1/10. 01/07/1999 - TAI99)	0,170			B	
317				TUNISAIR	(da. 1/10. 01/07/2000 - TAI00)	0,160			B	
318				TUNISAIR	(da. 1/10. 02/07/2001 - TAI01)	0,140			B	
319				TUNISAIR	(da. 1/22. 31/08/2006 - TAI06)	0,060				
320				TUNISAIR	(da. 1/5. 01/09/2008 – TAI08)	0,210				
321				TUNISAIR	(da. 1/11. 17/07/2009 - TAI09)	0,080			B	
322				SPDIT	(da. 1/24 03/05/2012 – SPD12)	0,590				
323				AMS	(da. 1/10. 01/07/1998 - AMSDA)	0,570				
324				AMS	(da. 1/40. 01/07/1999 - AMS99)	0,140				
325				AMS	(da. 1/50. 16/07/2001 - AMS01)	0,110				
326				AMS	(da. 1/51. 15/07/2002 - AMS02)	0,100				
327				AMS	(da. 1/26. 01/08/2003 - AMS03)	0,200				
328				AMS	(da. 1/9. 09/08/2004 - AMS04)	0,510				
329				AMS	(da. 1/5. 03/04/2013 – AMS13)	0,770				
330				ATTIJARI BANK	(da. 3/50. cp. 36. 01/10/1996 - TJADA)	1,950				
331				ATTIJARI BANK	(da. 1/25. cp 39. 01/09/1997 - TJA39)	1,250				
332				BIAT	(da. 4/60. cp 32. 16/02/1998 - BIA32)	6,530				
333				BIAT	(da. 1/24. cp 36. 31/12/1999 - BIA36)	3,920				
334				BH	(da. 1/19. cp. 8. 14/07/1997 - BHDA)	1,320				
335				BH	(da 1/20 cp 12. 15/09/1999 - BH12)	1,190				
336				BH	(da. 1/25. cp. 14. 14/02/2000 - BH14)	0,920				
337				BH	(da. 1/15. 28/05/2007 - BHDA7)	1,420				
338				Tunisie Leasing	(da. 1/19. cp. 10. 24/07/1996 - TLSDA)	3,220				
339				Tunisie Leasing	(da. 1/4. 03/12/2001 – TLD01)	12,230				
340				Tunisie Leasing	(da. 1/5. 02/12/2002 – TLS02)	8,150				
341				Tunisie Leasing	(da. 1/6. 18/12/2003 – TLS03)	5,820				
342				Tunisie Leasing	(da. 1/7. 06/12/2004 – TLS04)	4,370				
343				Tunisie Leasing	(da. 1/55. 01/03/2007 - TLS07)	0,550				
344				Tunisie Leasing	(da. 1/56. 03/03/2008 - TLS08)	0,530				
345				Tunisie Leasing	(da. 1/57. 02/03/2009 - TLS09)	0,510				
346				Tunisie Leasing	(da. 1/68. 30/12/2009 - TLS92)	0,420				
347				Tunisie Leasing	(da. 1/69. 01/02/2010 – TLS10)	0,410				
348				Tunisie Leasing	(da. 3/80. 01/02/2013 – TLS13)	0,890	0,790	0,790		
349				Tunisie Leasing	(da. 3/83. 10/02/2014 – TLS14)	0,790	0,780	0,780		
350				Tunisie Leasing	(da. 2/43. 02/02/2015 – TLS15)	0,930	0,950	0,950		
351				Tunisie Leasing	**NG** j. 01/01/2015 TLSG5	20,000				
352				BT	(da. 1/14. cp. 144. 15/07/1996 - BTDA)	3,490				
353				BT	(da. 3/10. cp. 149. 15/05/1999 - BT149)	11,280				
354				BT	(da. 1/7. cp. 154. 03/12/2001 - BT154)	4,700				
355				BT	(da. 1/2 23/05/2006 - BTDA6)	10,970				
356				BT	(da. 1/2 10/06/2009 – BTDA9)	6,080				
357				BT	(da. 1/3 28/06/2013 – BT13)	3,710	3,010	3,010		
358				Air Liquide Tunisie	(da 1/4 06/09/1999 - ALQDA)	228,240				
359				Air Liquide Tunisie	(da 1/6 22/06/2001 – ALQ01)	130,420				
260				Air Liquide Tunisie	(da 1/6 16/09/2002 – ALQ02)	111,790				
261				Air Liquide Tunisie	(da 1/8 02/09/2003 – ALQ03)	74,530				
262				Air Liquide Tunisie	(da 1/10 07/09/2004 - ALQ04)	54,200				
363				Air Liquide Tunisie	(da 1/12 06/09/2005 - ALQ05)	41,690				
364				Air Liquide Tunisie	(da 1/12 07/09/2006 - ALQ06)	38,490				
365				Air Liquide Tunisie	(da 1/12 03/09/2007 - ALQ07)	35,530				
366				Air Liquide Tunisie	(da 1/11 03/09/2008 - ALQ08)	35,530				
367				Air Liquide Tunisie	(da 1/12 03/09/2009 - ALQ09)	30,060				
368				Air Liquide Tunisie	(da 1/11 06/09/2010 – ALQ10)	29,250				
369				Air Liquide Tunisie	(da 1/11 05/09/2011 – ALQ11)	25,940				
370				Air Liquide Tunisie	(da 1/15 03/09/2012 – ALQ12)	17,530				
371				Air Liquide Tunisie	(da 1/11 02/09/2013 – ALQ13)	21,490				
372				Air Liquide Tunisie	(da 1/12 15/09/2014 – ALQ14)	17,710				
373				UBCI	(da. 1/6. Cp. 76. 01/09/2000 - UBC00)	12,450				
374				UBCI	(da. 3/7 01/07/2004 - UBC04)	22,410				
375				UBCI	(da. 1/2 15/07/2010 - UBC10)	16,730				
376				UBCI	(da. 8/33 14/10/2013 - UBC13)	6,170	4,800	4,800		
377				BNA	(da. 1/10 04/05/2009 – BNA09)	1,330				
378				AMEN BANK	(da. 3/37. cp. 26. 25/12/1995 - AB26)	3,410				
379				AMEN BANK	(da. 3/40. cp. 29. 20/10/1997 - AB29)	2,940				
380				AMEN BANK	(da. 2/59. cp. 34. 24/01/2000 - AB34)	1,280				
381				AMEN BANK	(da. 1/27. cp. 38. 01/08/2001 - ABA38)	1,350				
382				AMEN BANK	(da. 1/14. 11/12/2007 - ABDA7)	2,430				
383				AMEN BANK	(da. 3/37. 28/12/2009 – ABDA9)	2,560				
384				AMEN BANK	(da. 1/10. 11/06/2013 – AB13)	2,600	2,000	2,000		
385				ATB	(da. 1/7. 09/11/2005 - ATBDA)	0,930				
386				ATB	(da. 1/10. 15/12/2008 – ATB08)	0,590				
387				ATB	(da. 1/16. 16/12/2010 – ATB10)	0,350				
388				ALKIMIA	(da. 1/10. cp. 2. 23/06/1997 - ALKDA)	8,780				
389				ALKIMIA	(da. 1/10. cp. 4. 23/06/1998 - ALK04)	7,980				
390				ALKIMIA	(da. 1/10. cp. 10. 24/06/2003 - ALK03)	7,260				
391				SIMPAR	(da. 1/5. cp. 23. 02/07/2001 - SIM01)	18,940				
392				SIMPAR	(da. 1/6. 01/07/2008 – SIM08)	13,530				
393				SIMPAR	(da. 1/7. 01/07/2010 – SIM10)	9,830				
394				SIMPAR	(da. 1/8. 02/07/2012 – SIM12)	7,400				
395				SIMPAR	(da. 2/9. 01/07/2014 – SIM14)	10,080				
396	5			SIMPAR	NG j. 01/07/2014 SIMG4	45,350			B	
397				CIL	(da. 1/4. 28/05/2007 - CIL07)	8,920				
398				CIL	(da. 1/5. 30/12/2008 - CIL08)	5,940				
399				CIL	(da. 1/3. 11/06/2010 - CIL10)	7,430				
400				CIL	(da. 1/4. 03/06/2011 - CIL11)	4,310				
401				ATL	(da. 1/5. 29/08/2008 - ATL08)	0,800				
402				ATL	(da. 2/17. 26/11/2012 - ATL12)	0,380				
403				PGH	(da. 2/25. 23/06/2011 - PGH11)	0,150				
404				STIP	(da. 1/10. cp. 23. 21/07/2003 - STIP3)	0,460			B	
405				SMG	(da. 1 /2. Cp. 4. 20/06/1996 - MGDA4)	15,740				
406				SOTETEL	(da. 1/6. 02/07/2001 - SOT01)	0,750				
407				SOTETEL	(da. 1/5. 05/07/2002 - SOT02)	0,750				
408				SOTETEL	(da. 1/5. 01/07/2003 - SOT03)	0,630				
409				SOTETEL	(da. 1/10. 15/07/2004 - SOT04)	0,280				
410				SOTETEL	(da. 1/22. 01/09/2006 - SOT06)	0,120				
411				SOTUVER	(da. 1/24. 20/07/1999 - STVDA)	0,560				
412				SOTUVER	(da. 1/25. 01/07/2000 - STV00)	0,520				
413				SOTUVER	(da. 3/34. 02/07/2001 - STV01)	1,050				
414				SOTUVER	(da. 3/10. 24/06/2002 - STV02)	2,740				
415				SOTUVER	(da. 10/31. 16/07/2012 – STV12)	2,050				
416				SOTUVER	(da. 1/7. 18/07/2013 – STV13)	0,770				
417				SOTUVER	(da. 3/41. 01/07/2014 – STV14)	0,350			B	
418				SOTUMAG	(da. 1/3. 05/07/2010 – MGR10)	0,720				
419				SIAME	(da. 5/11. 03/01/2000 -SIADA)	1,680				
420				SIAME	(da. 1/10 cp. 4. 19/06/2000 - SIAM4)	0,340				
421				SIAME	(da. 1/8 cp. 6. 16/04/2001 - SIAM1)	0,370				

COTE DE LA BOURSE : LIGNES SECONDAIRES

N°	Nominal	Dernier Dividende		Groupe 32 - Fixing		Cours de	Ouverture	Clôture	Reservation	
		Montant	Date	Valeurs		Référence			Indicateur	Seuil
422				SIAME	(da. 1/25. 28/072004 - SIA04)	0,120				
423				ATTIJARI LEASING	Action Rompue – TJLR	6,720				
424				STEQ	(da. 2/5. 08/04/2002 - STQDA)	3,410				
425				ELECTROSTAR	(da. 1/6. 01/08/2001 - LSTR1)	1,170				
426				SOTRAPIL	(da. 1/10. 24/07/2003 - SPIL3)	1,410				
427				SOTRAPIL	(da. 1/10. 01/08/2007 - SPIL7)	1,280				
428				SOTRAPIL	(da. 1/25. 30/12/2008 – SPIL8)	0,490	0,020	0,020		
429				SOTRAPIL	(da. 1/20. 02/07/2012 – SPL12)	0,530	0,460	0,460		
430				SOTRAPIL	(da. 1/33. 01/07/2013 – SPL13)	0,280	0,240	0,240		
431				SOTRAPIL	(da. 1/17. 20/06/2014 – SPL14)	0,520			B	
432				MODERN LEASING	(da. 1/4. 25/05/2015 – ML15)	1,220	1,170	1,170		
433				MODERN LEASING	(**ds. 1/2 du 25/05/2015 au 26/06/2015 MLDS5**)	0,010			B	
434				SOMOCER	(da. 1/7. 01/08/2003 - SOMC3)	0,670				
435				SOMOCER	(da. 1/10. 21/07/2008 – SOMC8)	0,430				
436				SOMOCER	(da. 1/20. 20/07/2009 – SOMC9)	0,200	0,010	0,010		
437				SOMOCER	(da. 1/10. 26/12/2011 – SOM11)	0,360				
438				SOMOCER	(da. 1/45. 21/12/2012 – SOM12)	0,080				
439				SOMOCER	(da. 2/35. 23/12/2013 – SOM13)	0,190				
440				SOMOCER	(da. 3/37. 25/08/2014 – SOM14)	0,240			B	
441				GIF FILTER SA	(da. 1/10. 03/06/2008 – GIF08)	0,620				
442				GIF FILTER SA	(da. 1/11. 16/02/2009 – GIF09)	0,510				
443				GIF FILTER SA	(da. 1/4. 20/07/2011 – GIF11)	1,070				
444				GIF FILTER SA	(da. 1/5. 10/12/2012 – GIF12)	0,690				
445				GIF FILTER SA	(da. 27/1000. 08/07/2013 – GIF13)	0,090	0,080	0,080		
446				GIF FILTER SA	(da. 4/237. 27/04/2015 – GIF15)	0,050	0,050	0,050		
447				ASSAD	(da. 1/9. 01/07/2005 - ASSDA)	1,610				
448				ASSAD	(da. 1/4. 15/06/2009 – ASS09)	2,890				
449				ASSAD	(da. 1/10. 02/06/2010 – ASS10)	1,020				
450				ASSAD	(da. 1/22. 20/06/2011 – ASS11)	0,430				
451				ASSAD	(da. 1/23. 01/08/2012 – ASS12)	0,380				
452				SITS	(da. 1/9. 28/03/2007 - SITDA)	0,280				
453				SOKNA	(da. 1/5. 02/07/2012 – SOK12)	1,470				
454				SOKNA	(da. 2/5. 01/07/2014 – SOK14)	1,900				
455	1			SOKNA	**NG** j. 01/07/2014 SOKG4	4,760			B	
456				ADWYA	(da. 1/10. 22/06/2007 - ADWDA)	1,310				
457				ADWYA	(da. 1/5. 09/08/2012 – ADW12)	2,060				
458				ADWYA	(da. 1/5. 04/08/2014 – ADW14)	1,650			B	
459				TPR	(da. 11/149. 20/06/2008 – TPR08)	0,550				
460				TPR	(da. 1/8. 20/05/2009 – TPR09)	0,820				
461				TPR	(da. 1/36. 25/05/2010 – TPR10)	0,170	0,040	0,040		
462				TPR	(da. 5/37. 15/06/2011 – TPR11)	0,700				
463				TPR	(da. 1/21. 25/06/2012 – TPR12)	0,230				
464				TPR	(da. 1/44. 25/06/2013 – TPR13)	0,100	0,090	0,090		
465				SOPAT	(da. 1/20. 01/07/2008 - SOP08)	0,180				
466				SOPAT	(da. 1/10. 14/02/2013 – SOP13)	0,300				
467				ARTES	(da. 1/4. 23/07/2012 – ART12)	2,560	0,040	0,040		
468				ARTES	(da. 1/5. 04/03/2013 – ART13)	1,620	0,200	0,200		
469				TRE	(**ds. 1/3 du 18/05/2015 au 05/06/2015 TRDS5**)	0,010			B	
470				Carthage Cement	(da. 1/52. 20/12/2010 – CC10)	0,040	0,010	0,010		
471				New Body Line	(da. 1/45. 16/12/2013 – NBL13)	0,220				
472				SAH	(da. 1/7. 05/08/2014 – SAH14)	2,080				
473				SAH	(da. 1/20. 05/09/2014 – SAH42)	0,690				

H : Réservation à la Hausse B : Réservation à la Baisse S : Suspendue

HORS -COTE

N°	Nominal	Dernier Dividende		Groupe 13 - Fixing	Cours de	Ouverture	Clôture	Reservation	
		Montant	Date	Valeurs	Référence			Indicateur	Seuil
474	10	0,600	22-09-2008	SITEX - Société Industrielle des Textiles	7,640	7,620	7,620		
475	5	0,350	01-07-2005	STS - Société Tunisienne du Sucre	5,930	6,190	5,670		
476	1			AMI - Assurances Multirisques Ittihad	7,680	7,580	7,650		

H : Réservation à la Hausse B : Réservation à la Baisse S : Suspendue

COTATION SUR PANNEAUX

COTE DE LA BOURSE = LIGNES SECONDAIRES

N° Coupon	Parité	Date de Négociation		Valeurs	Clôture Précédente	Ouverture	Clôture	Plus Haut	Plus Bas
		Date	Montant						
				Droits d'Attribution					
34	1/6	15-08-94		ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurance	6.000				
27					2.500				
24	2/18	03-01-94		BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	4.010				
27	1/28	15-12-94			0.310				
29	1/29	18-12-95			0.810				
15	1/2			BNA - Banque Nationale Agricole	10.000				
21	1/3				2.020				
27	1/3				5.420				
33	1/4	01-01-86			3.250				
41	1/11	01-10-91			1.080				
45	1/20	15-02-94			0.570				
49	1/30	02-05-95			0.370				
29	3/50	03-08-92		Attijari bank - Banque Attijari de Tunisie	0.720				
33	1/15	20-01-95			1.000				
123	3/5	19-08-05		BT - Banque de Tunisie	0.900				
132	2/5				0.900				
138	1/10	29-07-05			0.900				
141	1/10	19-08-05			0.900				
40	2/15	25-03-91		STB - Société Tunisienne de Banque	1.600				
46	1/24	18-01-93			0.500				
49	1/25	18-07-94			0.480				
59	1/10	02-09-91		UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	3.200				
63	1/6	01-09-93			10.500				
66	1/8	01-09-94			0.800				
69	1/10	11-09-95			1.000				
4	1/16	11-05-93		Tunisie leasing	2.530				
6	1/17	11-04-94			2.200				
8	1/18	15-05-95			2.000				
40	1/5	01-11-91		Air Liquide Tunisie	25.000				
5	1/14	01-01-96		BH - Banque de l'Habitat	1.290				

MARCHE HORS - COTE LES ENCHÈRES

Valeurs	Nominal	Dernière Transaction		Cours		Nombre de Titres	Intermédiaire	Validité de l'offre	Date de Négociation
		Cours	Date	Proposé	Pratiqué				
Transactions Programmées									
Offres Avec Contrepartie									
Sté de Fabrication de Matériel Médical - SOFAMM	100	137.100	04-05-2015	137.800		109	TSI	31-05-2015	29-05-2015
Sté Groupe GMT	10	14.800	22-05-2015	14.800		3 864	TSI	31-05-2015	29-05-2015
Sté Ghouila de Promotion Immobilière	100	170.900	15-05-2015	171.900		170	TSI	31-05-2015	29-05-2015
Sté Pharmalys Tunisie – ex : Sté DORCAS NUTRITION	10	14.370	22-05-2015	14.370		3 862	TSI	31-05-2015	29-05-2015
Offres Sans Contrepartie									
Sté Hôtelière Balnéaire et Touristique - HOTEL KARAWEN	10	25.000	24-10-2002	20.000		56	STB FINANCE	31-05-2015	29-05-2015

BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE TUNIS
BULLETIN OFFICIEL
AUTORISATION N° 2775 DU 09-11-1996

IMPRIMERIE DE LA BOURSE

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

AVIS D'OUVERTURE D'UNE OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT -OPR- SUR LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE D'INVESTISSEMENT «SOFI SICAF»

Il est porté à la connaissance du public, des actionnaires de la Société Financière d'Investissement -SOFI SICAF- et des intermédiaires en bourse que Mme Saida Zaouche Ep Tabbane, M. Med Ali Tabbane, M. Med Hedi Tabbane, M. Mahmoud Tabbane et la société El Fath Services, agissant de concert et détenant directement et indirectement 99,38% du capital de la société SOFI SICAF, lancent une Offre Publique de Retrait -OPR- visant l'acquisition des actions qu'ils ne détiennent pas dans le capital de ladite société et ce, dans le cadre de l'article 173 du Règlement Général de la Bourse.

I - INFORMATIONS GENERALES:

1. Présentation de la société:

- **Année de constitution**: 1989
- **Objet social**: La gestion, au moyen de ses fonds propres, d'un portefeuille de valeurs mobilières.
- **Capital social** : 10 000 000 dinars, réparti en 1 000 000 actions ordinaires de nominal 10 dinars chacune.

2. Structure du capital de la société SOFI SICAF au 31 mars 2015 :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Initiateurs	**993 816**	**99,38%**	**993 816**	**99,38%**
Saida Zaouche Ep. Tabbane	315 414	31,54%	315 414	31,54%
Med Hedi Tabbane	205 335	20,53%	205 335	20,53%
Med Ali Tabbane	203 615	20,36%	203 615	20,36%
Mahmoud Tabbane	203 752	20,38%	203 752	20,38%
El Fath Services	65 700	6,57%	65 700	6,57%
Autres actionnaires	**6 184**	**0,62%**	**6 184**	**0,62%**
Total	**1 000 000**	**100,0%**	**1 000 000**	**100,0%**

II- CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE :

1. Présentation des initiateurs:

Il s'agit de Mme Saida Zaouche Ep.Tabbane, M. Med Ali Tabbane, M. Med Hedi Tabbane, M. Mahmoud Tabbane et la société El Fath Services, agissant de concert et détenant directement et indirectement 993 816 actions du capital de la société SOFI SICAF (soit 99,38% des actions et des droits de vote).

2. Motifs et intentions des initiateurs:

Déclassement de la société SOFI SICAF de la liste des sociétés faisant appel public à l'épargne.

3. Intermédiaire en bourse chargé de l'opération :

Maxula Bourse, intermédiaire en bourse, sis au 17, rue du Lac Leman- Centre Nawres -1053 Les Berges du Lac-, est chargé de la réalisation de l'opération.

4. Nombre de titres visés par l'offre :

6 184 actions représentant **0,62 %** des actions de la société SOFI SICAF.

5. Prix de l'offre :

10 dinars l'action de nominal 10 dinars.

6. Période de validité de l'offre :

L'OPR est ouverte du **lundi 4 mai 2015** au **vendredi 29 mai 2015 inclus**.

7. Engagement des initiateurs de l'offre:

Les initiateurs s'engagent pendant la période de validité de l'offre à acquérir la totalité des titres de la société SOFI SICAF qui seront offerts à la vente.

8. Engagement de l'intermédiaire en bourse chargé de la réalisation de l'opération :

Maxula Bourse, intermédiaire en Bourse, garantit irrévocablement la teneur des engagements pris pour l'exécution de cette offre dans les conditions sus-indiquées.

9. Transmission des ordres et centralisation

Les actionnaires désirant répondre à cette OPR peuvent présenter leurs ordres à l'intermédiaire en bourse de leur choix, durant la période de validité de l'offre.

Les intermédiaires en bourse établissent, les ordres reçus de leurs clients dans le cadre de l'OPR, selon le modèle établi par la Bourse **(voir Annexe I)**.

Les intermédiaires en bourse transmettront à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, **sous plis fermé**, les états des ordres reçus au plus tard le **lundi 01 juin 2015 à 17h00**. Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation.

10. Ouverture des plis et dépouillement :

L'ouverture des plis et le dépouillement sera effectué par la Bourse des valeurs Mobilières de Tunis, le **mardi 02 juin 2015**.

11. Résultat de l'Offre :

Le résultat de l'OPR fera l'objet d'un avis qui paraîtra au Bulletin Officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

12. Modalités de règlement-livraison :

Une séance de compensation sera organisée le **mercredi 03 juin 2015** au siège de la Bourse et ce, en application des dispositions de la réglementation en vigueur.

A l'issue de l'OPR et quel que soit son résultat, le déclassement de la société SOFI SICAF de la liste des sociétés faisant appel public à l'épargne sera prononcée et ce, sans préjudice des dispositions de l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Annexe I

MODELE D'ETAT D'ORDRES DE L'OPR SOFI-SICAF

(destiné aux Intermédiaires en Bourse)

Réf de l'ordre	Nom (PP) / Dénomination (PM)	Prénom	Réf. Etranger	N° R. C. (PM)	C. I. N. (Majeur ou Tuteur)	Date de naissance (Mineur)	Quantités offertes	Catégorie d'avoir
1	A	B			2100614		…….	Tunisien libre
2	A	D			2100614	11/02/2004	……	Tunisien libre
3	W	Z	334422				…….	Etranger libre
4	Sté X			RC52008			…….	Tunisien géré
5	Sté Y		ABM1				…….	Etranger libre
5	**Nombre de donneurs d'ordres**		**Total des quantités offertes**					

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE AMI ASSURANCES

SICAR INVEST, qui détenait directement et de concert avec SIP SICAR 1 315 421 actions et droits de vote représentant 9,95% des actions et des droits de vote de la société AMI ASSURANCES, a déclaré avoir franchi à la hausse, le 21 avril 2015, le seuil de 10% des actions et des droits de vote suite à l'acquisition en bourse de 48 071 actions et droits de vote représentant 0,36% du capital et des droits de vote de la société.

Avant ce franchissement de seuil, SICAR INVEST détenait directement 714 190 actions et droits de vote et de concert avec SIP SICAR 601 231 actions et droits de vote représentant respectivement 5,40% et 4,55% du capital de la société d'assurances.

SICAR INVEST a déclaré :

- Qu'il envisage de poursuivre l'acquisition et la cession des actions et droits de vote,
- Qu'il envisage de demander sa nomination comme administrateur,
- Qu'il n'a pas d'autres intentions.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 30 avril 2015 par Maxula Bourse, Intermédiaire en Bourse qui a précisé que SICAR INVEST et SIP SICAR font partie du groupe BNA.

COTATION EN BOURSE DES TITRES « SFBT » SUITE À L'AUGMENTATION DE CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ DÉCIDÉE PAR L'AGE DU 23 AVRIL 2015

A partir du 12 mai 2015,

- Les **90 000 000** actions anciennes de la société « SFBT » seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés.
- Les droits d'attribution seront négociables en bourse dans les conditions suivantes :

- Code Mnémonique : SFB15
- Code ISIN : TN0001100411
- Groupe de Cotation : 32

Les **15 000 000** actions nouvelles gratuites, à attribuer à raison de une (01) action nouvelle pour six (06) actions anciennes, seront admises et négociables en Bourse sur la même ligne de cotation que les actions anciennes.

COTATION EN BOURSE DES TITRES TUNIS RE SUITE À L'AUGMENTATION DE CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ DÉCIDÉE PAR L'AGE DU 10 MARS 2015

A partir du lundi 18 mai 2015,

- Les 15 000 000 actions anciennes de la société TUNIS RE seront négociables en Bourse, droits de souscription détachés.
- Les droits de souscription seront négociables en Bourse dans les conditions suivantes :

- Code Mnémonique : TRDS5
- Code ISIN : TN0007380066
- Groupe de Cotation : 32

Les 5 000 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire, à raison d'une (01) action nouvelle pour trois (03) anciennes, seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions légales en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, séparément des actions anciennes jusqu'à la mise en paiement des dividendes de l'exercice 2014, date à partir de laquelle elles seront assimilées aux actions anciennes.

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE LA SAH

ARISAIG AFRICA CONSUMER LTD, qui détenait directement 1 728 373 actions et droits de vote représentant 4,7267% du capital de la société SAH, a déclaré avoir franchi à la hausse, le 12 mai 2015, le seuil de **5%** du capital suite à l'acquisition de 251 057 actions et droits de vote représentant 0,6866% du capital de la société.

ARISAIG AFRICA CONSUMER LTD a déclaré comme objectifs pour les douze mois à venir :

- qu'il envisage l'acquisition et la cession de nouvelles actions ou de nouveaux droits de vote,
- qu'il n'a pas d'autres intentions.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse par la BIAT (Division Titres et Custody), le 18 mai 2015.

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

COTATION EN BOURSE DES TITRES « MODERN LEASING » SUITE À L'AUGMENTATION DE CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ DÉCIDÉE PAR L'AGE DU 27 JANVIER 2015

A partir du lundi 25 mai 2015,

- Les 4 000 000 actions anciennes de la société MODERN LEASING seront négociables en Bourse, droits de souscription et d'attribution détachés.
- Les droits d'attributions seront négociables en Bourse dans les conditions suivantes :
  - Code Mnémonique : ML15
  - Code ISIN : TN0006720072
  - Groupe de Cotation : 32

- Les droits de souscription seront négociables en Bourse dans les conditions suivantes :
  - Code Mnémonique : MLDS5
  - Code ISIN : TN0006720098
  - Groupe de Cotation : 32
- Les 1 000 000 actions nouvelles gratuites, à attribuer à raison d'une (01) actions nouvelles pour quatre (04) actions anciennes, seront admises et négociables en Bourse sur la même ligne de cotation que les actions anciennes.

Les 2 000 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire, à raison d'une (01) action nouvelle pour deux (02) anciennes, seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions légales en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

COTATION EN BOURSE DES TITRES DE LA SOCIÉTÉ DES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR «ICF»

Suite à la décision de l'AGO de la société ICF, tenue le 14 mai 2015, de distribuer un dividende de 1,300 dinar par action aussi bien pour les actions anciennes que les nouvelles souscrites, la Bourse informe que les actions nouvelles souscrites seront assimilées aux anciennes et négociées, **à partir du lundi 25 mai 2015,** sur la même ligne de cotation, dans les conditions suivantes :

- Code ISIN : TN0003200755
- Code Mnémonique : ICF
- Groupe de cotation : 12

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE HANNIBAL LEAS

La Mutuelle Assurances de l'Enseignement (MAE), qui détenait 287 000 actions et droits de vote représentant 5% du capital de la société Hannibal Lease, a déclaré avoir franchi à la hausse, le 22 mai 2015, le seuil de **5%** du capital suite à l'acquisition en bourse de 10 actions et droits de vote représentant 0,0002% du capital de la société.

Etant précisé que la Mutuelle Assurances de l'Enseignement (MAE) a acquis en bourse 287 000 actions et droits de vote représentant 5% du capital de la société Hannibal Lease le 15 mai 2015.

La Mutuelle Assurances de l'Enseignement (MAE) a déclaré comme objectifs pour les douze mois à venir :

- Poursuivre l'acquisition de nouvelles actions ou de nouveaux droits de vote,
- Demander sa nomination comme administrateur,
- Pas d'autres intentions.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 26 mai 2015 par MAC SA, intermédiaire en bourse.

AVIS DES SOCIETES

SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE RÉASSURANCE «TUNIS RE»

Messieurs les Actionnaires de la Société Tunisienne de Réassurance **«Tunis Re»** sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu à 10H30 le Jeudi 04 Juin 2015, à l'Hôtel Sheraton Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2014.
2. Lecture des Rapports Général et Spécial, du commissaire aux Comptes sur l'exercice 2014 et des conventions citées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes.
3. Approbation des états financiers de l'exercice 2014.
4. Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2014.
5. Affectation du résultat de l'exercice 2014.
6. Fixation des jetons de présence des membres du conseil d'administration et du Comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2014.
7. Approbation de la nomination du représentant des petits porteurs au Conseil d'Administration pour la période 2015, 2016 & 2017.

NB : Seuls les actionnaires détenant au moins 10 actions peuvent être admis à l'Assemblée Générale Ordinaire sur justification de leur identité.
Plusieurs Actionnaires peuvent se réunir pour atteindre les 10 actions et se faire représenter par l'un d'eux.
Tous les documents afférents à cette Assemblée se trouvent à la disposition des Actionnaires au siège de la Société.

SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE RÉASSURANCE «TUNIS RE»

Messieurs les Actionnaires de la Société Tunisienne de Réassurance **«Tunis Re»** sont convoqués à l'Assemblée Générale Extra-Ordinaire qui aura lieu le mardi 0**4** Juin 201**5** à 12h00, à l'Hôtel SHERATON Belvédères - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Modifications des articles **27**, 29, 30, **3**7 et 48 des Statuts.

SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE RÉASSURANCE «TUNIS RE»

Messieurs les Actionnaires de la Société Tunisienne de Réassurance **«Tunis Re»** sont convoqués à l'Assemblée Générale Spéciale qui aura lieu à 09H00 le Jeudi 04 Juin 2015, à l'Hôtel Sheraton Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Election d'un membre au Conseil d'Administration durant la période 2015, 2016 et 2017 et ce pour représenter les petits porteurs parmi la liste ci-dessous telle qu'agréée par l'autorité du tutelle :

- **Mr Mohsen KACEM**
- **Mr Lamjed BOUKHRIS**
- **Mr Lotfi JENANE**

NB : les documents afférents à cette Assemblée se trouvent à la disposition des Actionnaires au siège de la Société.

AUTOMOBILE RÉSEAU TUNISIEN ET SERVICES ARTES

APPEL A LA CANDIDATURE

1. Objet :

La société ARTES lance un appel à candidature relatif à un siège du représentant des petits actionnaires au sein de son conseil d'administration. Ce siège est devenu vacant suite au décès de Monsieur Mohamed Riahi.

A cet effet, la société ARTES invite les détenteurs de ses actions intéressées, à participer à cet appel à candidature.

Les élections auront lieu lors de la tenue de la prochaine A.G.O qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2014 et dont la date sera fixée ultérieurement.

2. Conditions de Participation :

Les candidats éligibles à ce poste doivent remplir les conditions suivantes :

• Justifier d'une participation ne dépassant pas 0,5% du capital social pour les actionnaires personnes physiques et morales non institutionnels et ne dépassant pas 5% pour les institutionnels,
• Ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales,
• Le cumul de qualité du membre de conseil d'administration avec la qualité de salarié au sein d'ARTES n'est pas possible.

3. Composition du dossier de candidature :

- Une demande de candidature au nom du Président Directeur Général d'ARTES et une fiche de candidature dument remplie (Annexe 1),
- Une copie de la CIN pour les personnes physiques et un extrait du registre de commerce pour les personnes morales,
- Un engagement sur l'honneur de ne pas être sous l'interdiction énoncée par les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales,
- Une attestation récente du nombre d'actions d'ARTES prouvant le seuil de la participation, détenue par le candidat lui-même ou par la personne morale qu'il représente. Cette attestation doit être délivrée par l'intermédiaire agrée administrateur chez lequel les titres détenus sont inscrits en compte, ou par MAC SA Green Center Bloc C 2ème étage LES BERGES DU LAC, intermédiaire agrée mandaté pour la tenue du registre des actionnaires d'ARTES,
- Un pouvoir dûment signé par la personne morale actionnaire à représenter ?
- Un C.V. détaillé,

4. Date limite de dépôt de candidature :

- Les candidatures doivent être présentées obligatoirement dans une enveloppe fermée portant la mention « A ne pas ouvrir candidature d'un membre du conseil d'administration représentant les petits actionnaires » au nom du Président du Conseil d'Administration d'ARTES et parvenir soit directement au bureau d'ordre de la société soit par lettre recommandée avec accusé de réception ou par rapide poste au siège de la société ARTES ;***39, Avenue Kheireddine Pacha – BP 33-- 1002 Tunis-Belvédère*** , au plus tard le 26 Mai 2015 (Le cachet de la poste ou du bureau d'ordre faisant foi).
- La date et le lieu de l'assemblée générale élective pour le poste d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires seront portés à la connaissance des actionnaires par publication dans les bulletins du Conseil du Marché Financier , de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, et dans deux quotidiens locaux dont un en langue arabe ,
- Les actionnaires déjà représentés au sein du Conseil d'Administration d'ARTES ainsi que les actionnaires détenteurs de plus de 0,5% du capital social d'ARTES pour les actionnaires personnes physiques et personnes morales et de plus de 5% pour les actionnaires institutionnels, s'abstiendront de voter.

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Mes Dames et Messieurs les actionnaires de la société l'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le vendredi 29 Mai 2015 à 09 heures 30 mn à l'Institut Arabe des chefs d'entreprises IACE« Maison de l'Entreprise » – Les Berges du Lac – Tunis pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2014 ;
2. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes pour le même exercice ;
3. Approbation, le cas échéant, des états financiers de la société L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD arrêtés au 31/12/2014 et des opérations spéciales visées aux articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales ;
4. Approbation, le cas échéant, des états financiers consolidés du groupe ASSAD arrêtés au 31/12/2014 ;
5. Quitus à donner aux administrateurs ;
6. Affectation du résultat et distribution de dividendes ;
7. Fixation des jetons de présence ;
8. Questions diverses

Les documents nécessaires sont mis à la disposition des actionnaires pour consultation au siège social dans le délai légal.

AVIS DES SOCIETES

AMEN BANK

Messieurs les actionnaires d'AMEN BANK sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires d'AMEN BANK qui se tiendra le Mercredi 03 Juin 2015 à 16 heures au siège social de la Banque sis à Avenue Mohamed V, Tunis, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture des rapports du Conseil de Surveillance et du Directoire sur l'exercice 2014.
2- Lecture des rapports Général et Spécial des Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice 2014.
3- Approbation des rapports du Conseil de Surveillance et du Directoire, des conventions régies par les dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales et des états financiers individuels de la banque pour l'exercice 2014.
4- Quitus aux membres du Conseil de Surveillance et du Directoire.
5- Affectation du résultat de l'exercice 2014.
6- Approbation des états financiers consolidés pour l'exercice 2014.
7- Echéance de mandats et nomination de membres du Conseil de Surveillance.
8- Fixation du montant des jetons de présence et des rémunérations des comités pour l'exercice 2015.
9- Echéance de mandat et nomination du Commissaire aux comptes
10-Emission d'Emprunts Obligataires ou autres.
11-Questions diverses.

BANQUE DE L'HABITAT

Messieurs les actionnaires de la Banque de l'Habitat sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le samedi 06 juin 2015 à 10 Heures 00, au siège de la banque 18, avenue Mohamed V- 1080 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2014,
2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2014,
3- Approbation du rapport du conseil d'administration, des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2014,
4- Affectation du résultat,
5- Quitus aux administrateurs,
6- Nomination d'administrateurs,
7- Renouvellement des mandats d'administrateurs,
8- Fixation du montant des jetons de présence, de la rémunération des présidences et des membres du comité permanent d'audit interne et celle du comité des risques.

Les titulaires d'au moins 10 actions libérées des versements exigibles peuvent, seuls, assister à l'Assemblée Générale Ordinaire sur justification de leur identité, à la condition d'être inscrits sur les registres sociaux cinq jours au moins avant l'assemblée ou s'y faire représenter par un autre actionnaire.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires à la Direction du Suivi des Participations et des Filiales, sise à la Rue Chebbia espace Tunis immeuble K 5eme étage 1073 Montplaisir, durant le délai légal.

SOCIÉTÉ EL WIFACK LEASING

Les actionnaires de la Société El Wifack Leasing sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 08 juin 2015 à 10 h00 à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises sis au Boulevard Principal – Les Berges du Lac - Tunis– à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du rapport d'activités relatif à l'exercice2014 ;
- Approbation des états financiers et des états financiers consolidés arrêtés au 31.12.2014;
- Approbations des opérations réglementées conformément à l'article 200 et suivant du code des sociétés Commerciales ;
- Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice 2014.
- Quitus aux Administrateurs ;
- Affectation du résultat relatif à l'exercice 2014 ;
- Renouvellement/Désignation des Administrateurs indépendants ;
- Renouvellement du mandat du Co-Commissaire aux Comptes ;
- Autorisation de régulation du cours de l'action.

Les documents relatifs à l'AGO sont à la disposition des actionnaires au Siège social de la société.

SOCIETE MAGASIN GENERAL – S.A

Messieurs les actionnaires de la Société Magasin Général sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire de la société qui se tiendra **le lundi 1 juin 2015 à 10 heures 30 minutes à l'hôtel Sheraton sis à l'avenue de la ligue Arabe 1080 ,Tunis** et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

1 - Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de l'exercice 2014.
2 - Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2014.
3 - Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2014.
4- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion du Groupe Magasin Général pour l'exercice 2014.
5- Lecture des rapports des commissaires aux comptes du Groupe Magasin Général relatifs à l'exercice 2014.
6- Approbation du rapport de gestion et des états financiers consolidés du Groupe Magasin Général relatifs à l'exercice 2014.
7- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2014.
8- Affectation du résultat de la Société Magasin Général relatif à l'exercice 2014.
9- Ratification des opérations intergroupe effectuées en 2014 rentrant dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.
10- Fixation des jetons de présence des administrateurs pour l'exercice 2014.
11- Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit pour l'exercice 2014.
12- Reconduction de l'autorisation de rachat et de revente des actions propres à la société.
13- Approbation de la conclusion d'emprunts.
14- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

SOCIETE TUNISIENNE INDUSTRIELLE DU PAPIER ET DU CARTON « SOTIPAPIER »

Messieurs les actionnaires de la SOCIETE TUNISIENNE INDUSTRIELLE DU PAPIER ET DU CARTON « SOTIPAPIER » sont convoqués pour assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 1er juin 2015 à 15 heures à l'hôtel RAMADA PLAZA Gammarth Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société durant l'exercice 2014,
- Lecture des rapports, général et spécial, du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2014
- Approbation des conventions réglementées conformément aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales ;
- Approbation des états financiers de l'exercice 2014,
- Affectation des résultats,
- Fixation des jetons de présence des administrateurs,
- Quitus aux membres du conseil d'administration,
- Nomination d'un administrateur,
- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes ou désignation d'un nouveau,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour formalités.

SOCIÉTÉ HEXABYTE

Messieurs les actionnaires de la société Hexabyte sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mardi 09 juin 2015 à 15 heures à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (IACE) – Angle avenue principale, rue du lac Turkana -1053 – les berges du lac - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration pour l'exercice 2014
- Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2014
- Approbation des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2014
- Affectation des résultats nets de l'exercice 2014
- Quitus aux administrateurs,
- Pouvoir pour formalités.

Les documents relatifs à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires à l'agence principale de la société HEXABYTE sise au 04 rue Ibn Bassam – Menzeh 4- 1082 – Tunis

MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD « MPBS »

Les actionnaires de la société **« MPBS »** sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire, pour le samedi 30 mai 2015 à 10h, au siège de l'Institut Arabe des Chefs d'entreprise « IACE » section Sfax ; sis à route de Gremda Km 4,5- Sfax, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration de la société « MPBS » et du groupe « MPBS » de l'exercice 2014;
2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes de la Société « MPBS » et du groupe « MPBS » de l'exercice 2014;
3. Approbation des états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2014 ;
4. Approbation des états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2014 ;
5. Affectation du résultat de l'exercice 2014 et distribution de dividendes ;
6. Approbation des conventions mentionnées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales relatives à l'exercice 2014 ;
7. Quitus aux membres du Conseil d'Administration ;
8. Fixation du montant des Jetons de présence ;
9. Pouvoirs pour formalités.

Tous les documents afférents à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société 30 jours avant la date de la réunion.

AVIS DES SOCIETES

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE

Messieurs les actionnaires de la Banque Internationale Arabe de Tunisie sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le lundi 1er juin 2015 à 16h à l'hôtel The Residence, les côtes de Carthage– Gammarth.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2014 ;
2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2014 ;
3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des conventions régies par les dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales et des articles 23 et 29 de la loi 2001-65, et des états financiers individuels et consolidés de la banque de l'exercice 2014 ;
4. Quitus aux Administrateurs ;
5. Distribution d'une partie de la prime d'émission ;
6. Affectation du résultat de l'exercice 2014 et distribution de dividendes;
7. Transfert de Réserves ;
8. Renouvellement de mandat d'un Administrateur ;
9. Fixation du montant des jetons de présence ;
10. Pouvoirs en vue des formalités ;
11. Franchissement de seuil.

Les actionnaires seront admis à l'Assemblée sur justification de leur identité (carte jointe à la convocation).

Tout actionnaire qui veut se faire représenter par un mandat doit déposer ou faire parvenir au plus tard le 29 mai 2015, son pouvoir au siège social de la Banque Internationale Arabe de Tunisie.

Tous les documents afférents à cette Assemblée sont mis, dans les délais réglementaires, à la disposition des actionnaires au siège de la Banque (Direction de la Planification).

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Banque sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Mercredi 3 Juin 2015, à 10 heures du matin, à l'Immeuble STB – Rue Hédi Karray- El Menzah- Cité des Sciences « Salle des Conférences » et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2014 ;
2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2014 ;
3- Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des conventions régies par les dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales et des articles 23 et 29 de la loi n° 2001 – 65 du 10 juillet 2001, et des états financiers individuels et consolidés de la banque de l'exercice 2014;
4- Quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2014;
5- Affectation du résultat de l'exercice 2014 ;
6- Fixation du montant des jetons de présence;
7- Ratification de la désignation d'administrateurs;
8- Nomination d'un administrateur représentant les petits porteurs.
9- Autorisation pour le lancement d'Emprunts obligataires et/ou subordonnés.

Conformément aux dispositions de l'article 40 des statuts, seuls les titulaires de 10 actions au moins libérées des versements exigibles, peuvent assister à cette assemblée ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen du pouvoir (dont l'imprimé est disponible auprès de la STB-Titres) qu'ils auront l'obligeance de remettre à leur mandataire ou le retourner dûment signé, trois jours au moins avant la réunion, à la Direction des Titres, de la Bourse et de la Gestion des Actifs des Patrimoines et des Fortunes de la banque sise au siège social: rue Hédi Nouira - Tunis-

Les propriétaires de moins de 10 actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux ou par un autre actionnaire.

Les actionnaires seront admis à cette assemblée sur présentation d'une carte nominative établie et délivrée à l'entrée de la salle de réunion.

Les documents destinés à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires à la Direction des Titres, de la Bourse et de la Gestion des Actifs des Patrimoines et des Fortunes de la banque sise au siège social : rue Hédi Nouira - Tunis-, durant le délai légal.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE

Messieurs les actionnaires de la **SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE** sont invités à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le Mercredi 3 Juin 2015 à 11 heures du matin, à l'Immeuble STB – Rue Hédi Karray- El Menzah- Cité des Sciences « Salle des Conférences » et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Extraordinaire.
2. Annulation de la décision de l'augmentation de capital décidée par l'AGE du 23 Octobre 2014.
3. Augmentation du capital.
4. Séparation des pouvoirs entre Président du Conseil d'Administration et Directeur Général.
5. Modification des statuts.

Les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions seront admis à cette assemblée sur présentation d'une carte nominative établie et délivrée à l'entrée de la salle de réunion.

Les actionnaires sont admis après vérification de leurs identités.

Tout actionnaire peut se faire représenter par toute personne munie d'un pouvoir spécial (dont l'imprimé est disponible à la direction des titres, de la bourse et de la gestion des actifs, des patrimoines et des fortunes) à déposer, dûment signé, trois jours francs au moins avant la réunion, au siège de la Banque.

Tous les documents destinés à l'Assemblée Générale Extraordinaire seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social, rue Hédi Nouira Tunis (direction des titres, de la bourse et de la gestion des actifs, des patrimoines et des fortunes) durant le délai légal.

BANQUE ATTIJARI DE TUNISIE - ATTIJARI BANK

Les actionnaires de la Banque Attijari de Tunisie – Attijari bank, sont invités à l'**A**ssemblée **G**énérale **O**rdinaire qui se tiendra le Mercredi **10/06/2015** à partir de 09h00 du matin, au siège social de la banque, sis au 24 rue Hédi KARRAY – Centre Urbain Nord – 1080 – Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport de gestion consolidé du Conseil d'Administration relatifs à l'exercice clos le 31/12/2014 ;
2. Lecture du rapport spécial des Co-commissaires sur les conventions réglementées conclues au cours de l'exercice clos le 31/12/2014 ;
3. Approbation des états financiers individuels et des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2014 et lecture des rapports des Co-commissaires aux comptes y afférents ;
4. Quitus aux administrateurs ;
5. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2014 ;
6. Approbation des montants des jetons de présence ;
7. Renouvellement du mandat de l'ensemble des membres du conseil d'administration ;
8. Nomination du deuxième commissaire aux comptes pour les exercices 2015, 2016 et 2017 ;
9. Approbation de l'achat d'un immeuble ;
10. Autorisation de l'émission d'emprunts obligataires;
11. Pouvoirs en vue des formalités.

Les titulaires d'au moins 10 actions libérées des versements exigibles peuvent assister à l'Assemblée Générale Ordinaire sur justification de leur identité. Ils peuvent se faire représenter par un autre actionnaire, ou par un mandataire, au moyen d'un pouvoir dont l'imprimé est disponible à la Direction du Juridique sise à la rue Hédi Karray - N° 24 – Centre Urbain Nord – 1080 - Tunis, à retourner dûment signé trois (03) jours au moins avant la réunion à la même adresse.

Les documents afférents à la présente Assemblée Générale sont tenus à la disposition des actionnaires à l'adresse de la Direction du Juridique susmentionnée, durant l'horaire de travail et dans le délai légal.

ARAB TUNISIAN LEASE « ATL »

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société ARAB TUNISIAN LEASE « ATL » sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le **Vendredi 29 Mai 2015 à 16 h** à l'hôtel le DIPLOMAT avenue HEDI CHAKER –Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
2. Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
3. Quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
4. Réaffectation, en résultats reportés, de réserves pour réinvestissements exonérés devenus disponibles ;
5. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
6. Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes et approbation des conventions et engagements visés par l'article 200 du code des sociétés commerciales ;
7. Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes établi conformément aux dispositions de l'article 202 du code des sociétés commerciales et approbation des conventions qui y sont visées ;
8. Fixation des jetons de présence à servir aux administrateurs au titre de l'exercice 2014 ;
9. Ratification de la cooptation d'un nouvel d'administrateur ;
10. Nomination des membres du conseil d'administration et d'un conseiller ;
11. Désignation des commissaires aux comptes ;
12. Autorisation d'émission d'emprunts obligataires ;
13. Pouvoirs pour les formalités.

Les documents destinés à l'assemblée générale sont à la disposition des actionnaires au siège de la l'ATL, dans les délais légaux.

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE

LA BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE porte à la connaissance de ses actionnaires que les dividendes relatifs à l'exercice 2009, mis en paiement à partir du 14 juin 2010, seront frappés par la prescription quinquennale à partir du 14 juin 2015.

AVIS DES SOCIETES

BANQUE DE TUNISIE

Les actionnaires de la BANQUE DE TUNISIE sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le Mercredi 17 Juin 2015 à 10 heures, à la « Maison de l'Entreprise » siège de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (IACE) - Avenue Principale Les Berges du Lac - 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée relatif à la gestion 2014,
- Lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2014,
- Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions règlementées.
- Approbation des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2014 et quitus aux administrateurs,
- Affectation du résultat de l'exercice 2014,
- Distribution des bénéfices
- Réaffectation des réserves spéciales
- Renouvellement de mandats d'Administrateurs
- Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes pour les exercices 2015-2017
- Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration et des comités règlementaires.

Tout actionnaire peut assister à l'Assemblée Générale Ordinaire en retirant une convocation auprès de son intermédiaire ou teneur de comptes-dépositaire qui doit attester de la propriété de ses actions et les bloquer à cet effet, ou se faire représenter par une autre personne au moyen d'un pouvoir.

AUTOMOBILE RÉSEAU TUNISIEN ET SERVICES ARTES

APPEL A LA CANDIDATURE

1. Objet :

La société ARTES lance un appel à candidature relatif à un siège du représentant des petits actionnaires au sein de son conseil d'administration. Ce siège est devenu vacant suite au décès de Monsieur Mohamed Riahi.

A cet effet, la société ARTES invite les détenteurs de ses actions intéressées, à participer à cet appel à candidature.

Les élections auront lieu lors de la tenue de la prochaine A.G.O qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2014 et dont la date sera fixée ultérieurement.

2. Conditions de Participation :

Les candidats éligibles à ce poste doivent remplir les conditions suivantes :

• Justifier d'une participation ne dépassant pas 0,5% du capital social pour les actionnaires personnes physiques et morales non institutionnels et ne dépassant pas 5% pour les institutionnels,

• Ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales,

• Le cumul de qualité du membre de conseil d'administration avec la qualité de salarié au sein d'ARTES n'est pas possible.

3. Composition du dossier de candidature :

- Une demande de candidature au nom du Président Directeur Général d'ARTES et une fiche de candidature dument remplie (Annexe 1),
- Une copie de la CIN pour les personnes physiques et un extrait du registre de commerce pour les personnes morales,
- Un engagement sur l'honneur de ne pas être sous l'interdiction énoncée par les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales,
- Une attestation récente du nombre d'actions d'ARTES prouvant le seuil de la participation, détenue par le candidat lui-même ou par la personne morale qu'il représente. Cette attestation doit être délivrée par l'intermédiaire agrée administrateur chez lequel les titres détenus sont inscrits en compte, ou par la société Tunisie Clearing 5, Rue du Yen les jardins du Lac II-1053 les berges du Lac.
- Un pouvoir dûment signé par la personne morale actionnaire à représenter.
- Un C.V. détaillé,

4. Date limite de dépôt de candidature :

- Les candidatures doivent être présentées obligatoirement dans une enveloppe fermée portant la mention « A ne pas ouvrir candidature d'un membre du conseil d'administration représentant les petits actionnaires » au nom du Président du Conseil d'Administration d'ARTES et parvenir soit directement au bureau d'ordre de la société soit par lettre recommandée avec accusé de réception ou par rapide poste au siège de la société ARTES ;***39, Avenue Kheireddine Pacha – BP 33-- 1002 Tunis-Belvédère*** , au **plus tard le10 Juin 2015** (Le cachet de la poste ou du bureau d'ordre faisant foi).
- La date et le lieu de l'assemblée générale élective pour le poste d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires seront portés à la connaissance des actionnaires par publication dans les bulletins du Conseil du Marché Financier , de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, et dans deux quotidiens locaux dont un en langue arabe ,
- Les actionnaires déjà représentés au sein du Conseil d'Administration d'ARTES ainsi que les actionnaires détenteurs de plus de 0,5% du capital social d'ARTES pour les actionnaires personnes physiques et personnes morales et de plus de 5% pour les actionnaires institutionnels, s'abstiendront de voter.

AIR LIQUIDE TUNISIE

Messieurs les actionnaires de la Société Air Liquide Tunisie sont convoqués en Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire qui se tiendront le Vendredi 12 Juin 2015, respectivement à 9 heures et 10 heures 30, Au Lake Forum Business Center, 5 Rue de la Feuille d'Erable, 1053 Les Berges du Lac 2, à l'effet de délibérer sur les ordres du jour suivants :

Assemblée Générale Ordinaire

- Approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clos au 31 décembre 2014,
- Examen des rapports des Commissaires aux Comptes relatifs au même exercice,
- Approbation des états financiers individuels de l'exercice clos au 31 décembre 2014 et répartition des bénéfices,
- Approbation des états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2014,
- Approbation des conventions réglementées,
- Renouvellement de mandats d'Administrateurs,
- Approbation de la cooptation d'un Administrateur,
- Renouvellement de mandat du Co-Commissaire aux Comptes,
- Reconduction du montant des jetons de présence,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Assemblée Générale Extraordinaire

- Augmentation de capital,
- Modification corrélative des statuts,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Tout actionnaire désirant prendre part à ces assemblées peut retirer une convocation auprès de son intermédiaire ou teneur de compte - dépositaire qui doit attester de la propriété de ses actions et les bloquer à cet effet.

COMMUNIQUÉ DE LA SOCIÉTÉ CHIMIQUE ALKIMIA

Le Groupe Chimique Tunisien ayant déclaré la Force Majeure suite à l'arrêt de ses Usines d'acide phosphorique par manque de phosphate du bassin minier de Gafsa, la Société Chimique ALKIMIA, à son tour, informe ses actionnaires de l'arrêt de ses Unités de production de STPP en raison du manque d'acide phosphorique, matière première principale entrant dans la fabrication du STPP.

La déclaration de **Force Majeure ayant été notifiée à ses clients depuis le 21 Mai 2015**, la Société Chimique ALKIMIA espère que les livraisons de phosphate reprennent dans les meilleurs délais de façon que le Groupe Chimique Tunisien soit en mesure de reprendre ses livraisons d'acide phosphorique et que la **Société Chimique ALKIMIA minimise les pertes déjà enregistrées et qui s'élèvent à 88 000 Dinars par jour d'arrêt**.

SOCIETE TUNISIENNE D'EMAIL « SOTEMAIL »

Les actionnaires de la société SOTEMAIL sont convoqués en Assemblé Générale Ordinaire qui se tiendra le Mercredi 24 Juin 2015 à partir de 11h à l'hôtel Regency Gammarth, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014,
2. Lecture du rapport général des Co-commissaires aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2014,
3. Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2014,
4. Affectation du résultat,
5. Lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,
6. Approbation des opérations prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,
7. Quitus aux administrateurs,
8. Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2014,
9. Pouvoir pour formalités.

Les documents relatifs aux dite Assemblée sont mis, dans les temps réglementaires, à la disposition des actionnaires à l'usine de la société sis à Souassi - Mahdia

AVIS DES SOCIETES

SOCIETE CEREALIS

APPEL A CANDIDATURE POUR LE POSTE D'ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LES ACTIONNAIRES MINORITAIRES (DEUXIEME APPEL)

1. Objet

La Société **CEREALIS** s'est engagée, lors de l'introduction de ses actions au marché alternatif de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, à réserver un siège au sein de son Conseil d'Administration au profit d'un représentant des actionnaires minoritaires.

A cet effet, la société **CEREALIS informe ses actionnaires que la désignation aura lieu par voie d'élection lors de la tenue** de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en date du 16 juin 2015 à 10h30 sis à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (IACE), sise au Boulevard principal, Lac Turkana, les Berges du Lac, Tunis - Tunisie.

2. Conditions de Participation

Les candidats éligibles à ce poste doivent remplir les conditions suivantes :

- Ne pas être parmi les anciens actionnaires qui détenaient des actions avant l'introduction de la Société au niveau du marché financier ;
- Pour les candidats actionnaires, justifier d'une participation ne dépassant pas 0,5% du capital social pour les actionnaires personnes physiques et morales non institutionnels et ne dépassant pas 5% pour les institutionnels ;
- Ne pas être dirigeant (PDG, DG, DGA, Administrateur, Gérant…) ou ayant un poste de responsabilité quelconque dans une société directement ou indirectement concurrente à la société **CEREALIS** ;
- Ne pas être dirigeant (PDG, DG, DGA, Administrateur, Gérant…) ou ayant un poste de responsabilité quelconque dans une société directement ou indirectement concurrente à une des filiales du groupe **CEREALIS** ;
- Ne pas détenir une participation directe ou indirecte dans une société directement ou indirectement concurrente à la société **CEREALIS** ;
- Ne pas détenir une participation directe ou indirecte dans une société directement ou indirectement concurrente à une des filiales du groupe **CEREALIS** ;
- Ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du Code des Sociétés Commerciales ;

3. Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit contenir les documents suivants :

- Une demande de candidature au nom du Président du Conseil d'Administration de la Société **CEREALIS** et une fiche de candidature dûment remplie (*Annexe 1*) ;
- Une copie de la CIN pour les personnes physiques et un extrait récent (datant de moins d'un mois) du registre de commerce pour les personnes morales ;
- Un engagement sur l'honneur de ne pas être sous l'interdiction énoncée par les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales (*Annexe 2*) ;
- Un pouvoir dûment signé par la personne morale actionnaire à représenter ;
- Pour les candidats actionnaires, une attestation du nombre d'actions de **CEREALIS** détenues par le candidat lui-même ou par la personne morale qu'il représente. Cette attestation doit être délivrée par l'intermédiaire agréé administrateur chez lequel les titres détenus sont inscrits en compte, ou par AXIS BOURSE, intermédiaire agrée mandaté pour la tenue du registre des actionnaires de **CEREALIS**, sis au 67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis Tunisie ; et
- Le curriculum vitae détaillé du candidat ou du représentant de la personne morale.

4. Date limite de dépôt de candidatures

- Les candidatures doivent être présentées dans une enveloppe fermée libellée au nom du Président du Conseil d'Administration de **CEREALIS** et portant la mention « Ne pas ouvrir/Appel à candidature pour le poste d'administrateur représentant des actionnaires minoritaires » et parvenir par lettre recommandée avec accusé de réception au siège de la société **CEREALIS** situé à l'IMMEUBLE AMIR EL BOUHAIRA, APPT N°1, RUE DU LAC TURKANA, LES BERGES DU LAC, 1053, TUNIS - TUNISIE, au plus tard le 30 mai 2015 (le cachet de la poste faisant foi).
- La liste des candidatures répondantes aux conditions retenues fera l'objet d'une publication téléchargeable sur le site www.cerealis-snacks.com ainsi que dans deux journaux quotidiens.
- Le dit représentant sera élu, lors de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 16 juin 2015, parmi la liste des candidats retenus, par les actionnaires autres que majoritaires et anciens actionnaires. Les actionnaires majoritaires et les anciens actionnaires s'abstiendront de voter lors de la dite élection.

ANNEXE 1

FICHE DE CANDIDATURE

Nom et Prénom / Raison Sociale :
N° CIN / Registre de Commerce :
Profession / Activité :
Formation académique du candidat personne physique ou du représentant de la personne morale :
Historique en tant qu'administrateur :

Signature

ANNEXE 2

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) :
Nom et Prénom / Raison Sociale :
N° CIN / Registre de Commerce :
Demeurant à :

Candidat(e) à l'élection au poste d'administrateur représentant des actionnaires minoritaires au sein du Conseil d'Administration de la société « CEREALIS »,

Déclare formellement sur l'honneur ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales et que les informations fournis dans mon CV sont sincères et exactes.

Signature